



HAL
open science

**Le recueil factice Res 4 BL 5133 de la bibliothèque de
l’Arsenal : trajectoire d’un livre enchaîné issu de la
bibliothèque du collège de Sorbonne au milieu du XVIe
siècle**

Lucie Moruzzis

► **To cite this version:**

Lucie Moruzzis. Le recueil factice Res 4 BL 5133 de la bibliothèque de l’Arsenal : trajectoire d’un livre enchaîné issu de la bibliothèque du collège de Sorbonne au milieu du XVIe siècle. *Conservation restauration des biens culturels*, 2022, 38, pp.18-44. hal-03909372

HAL Id: hal-03909372

<https://hal.science/hal-03909372v1>

Submitted on 21 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE RECUEIL FACTICE RES 4 BL 5133 DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL : TRAJECTOIRE D'UN LIVRE ENCHAÎNÉ ISSU DE LA BIBLIOTHÈQUE DU COLLÈGE DE SORBONNE AU MILIEU DU XVI^e SIÈCLE

Lucie Moruzzis

Résumé L'histoire de la conservation matérielle, encore très peu étudiée aujourd'hui, pourrait enrichir le champ de l'histoire du livre d'un point de vue complémentaire, axé sur l'approche archéologique. L'exemple de la bibliothèque enchaînée du collège de Sorbonne, particulièrement bien documentée pour la période médiévale et le début de l'époque moderne, permet de reconstituer le parcours matériel d'un ouvrage spécifique, en regroupant indices matériels, inscriptions diverses et travaux académiques en cours et, ce faisant, de mieux appréhender les choix de nos prédécesseurs en matière de conservation des livres. Cette démarche vise à mieux comprendre le passé afin d'adapter plus finement nos traitements futurs de conservation-restauration sur des objets complexes.

Abstract The history of material conservation, still little studied today, could enrich the field of the history of book from a complementary point of view based on the archaeological approach. The example of the library of chained books at the Collège de Sorbonne particularly well documented for the Medieval and early Modern periods, enables the reconstitution of the material history of a specific work, by gathering material clues, various inscriptions and current academic work, and in doing so to better comprehend our predecessors' choices regarding the conservation of books. This approach aims to better understand the Past in order to adapt more finely our future conservation-restoration treatments for complex objects.

Resumen La historia de la conservación material, hoy todavía muy poco estudiada, podría enriquecer el campo de la historia del libro desde un punto de vista complementario, centrado en el enfoque arqueológico. El ejemplo de la biblioteca encadenada del Collège de Sorbonne, particularmente documentada en el período medieval y el comienzo de la era moderna, permite reconstruir la trayectoria material de una obra específica, mediante la agrupación de indicios materiales, diversas inscripciones y trabajos académicos en curso, y así comprender mejor las opciones de nuestros predecesores en la conservación de los libros. Este enfoque tiene como objetivo comprender mejor el pasado para adaptar más finamente nuestros futuros tratamientos de conservación-restauración a objetos complicados.

Mots-clés livre enchaîné, reliure, histoire du livre, archéologie du livre, recueil factice

Introduction

Aborder l'histoire de la conservation matérielle des livres reliés nécessite d'explorer et de conjuguer les approches de plusieurs disciplines ayant pour objet d'étude d'un ou plusieurs aspects liés à cette question. L'histoire de la restauration en général a mis l'accent sur les objets aujourd'hui encore qualifiés de beaux-arts (peinture, sculpture, etc.), et sur les objets archéologiques. Dans ce domaine, les travaux de Ségolène Bergeon (Bergeon-Langle, 2006), Paul Philippot (Philippot, 1991), Pierre Leveau (Leveau, 2017) ou encore Léonie Étienne et Noémie Hénaut (Étienne, Hénaut, 2012) ont ouvert la voie à des sujets tels que l'histoire de la restauration des peintures au musée du Louvre, la restauration dans l'entre-deux guerres, ou les interventions menées au XIX^e siècle sur les objets archéologiques. Dans le domaine de l'histoire de la reliure, longtemps cantonnée à l'histoire des décors de reliure, des chercheurs tels que Nicholas Pickwoad (Pickwoad, 1995, p. 209-249) ou Janos Alexander Szirmai (Szirmai, 1999) ont mis en avant des analyses axées sur les techniques de reliure anciennes, qui révèlent souvent un soin et une ingéniosité adaptative invisibles au premier coup d'œil. L'histoire matérielle du livre se divise, quant à elle, en deux disciplines distinctes selon que l'objet d'étude est manuscrit (la codicologie) ou imprimé (la bibliographie matérielle). Ces deux disciplines se développent dès le XIX^e siècle et connaissent des évolutions différentes en France et au Royaume-Uni. Dans l'espace français, Henri-Jean Martin (Febvre, Martin, 1958) et Roger Chartier (Chartier, 2003) ont contribué à construire une histoire du livre à la française, érudite et axée sur l'histoire des idées, tandis que la tendance actuelle s'oriente de plus en plus vers une approche archéologique, développée en premier lieu au Royaume-Uni autour du corpus shakespearien. Les bibliothèques ont également leurs historiens, et un monument paru à la fin des années 1980 explore notamment le développement des bibliothèques en France (Vernet, 1989).

Identifier, analyser et comprendre les motivations et les modalités des anciennes interventions matérielles mises en œuvre pour conserver les livres requiert d'emprunter et d'adapter les méthodes de ces différentes approches afin de créer les outils idoines. L'approche archéologique et quantitative est néanmoins centrale et privilégiée, puisqu'elle permet l'examen minutieux de la matérialité d'objets singuliers et d'ensembles d'objets. Il s'agit ici de présenter une méthode et un cheminement mis en place pour étudier un exemple spécifique – le passé matériel d'un recueil factice¹ – dans un cadre institutionnel : celui de la bibliothèque du collège de Sorbonne sous l'ancien régime, puis celui de la bibliothèque de l'Arsenal.

Cadre institutionnel et procédures de conservation au collège de Sorbonne au début de l'Époque moderne

Nous ne savons que très peu de choses sur les modalités pratiques de la conservation matérielle des documents reliés au Moyen Âge. En revanche, la création et l'accroissement de la bibliothèque du collège de Sorbonne sont exceptionnellement bien documentés². Ces

¹ Les recueils factices sont des volumes formés à partir de plusieurs exemplaires d'éditions différentes regroupées au sein d'une même reliure. Cette pratique était déjà commune au Moyen Âge, lorsqu'on reliait ensemble des textes manuscrits, et elle perdura au cours des premiers siècles de l'existence des livres imprimés. Pour le possesseur, le recueil factice permet d'économiser le prix de plusieurs reliures et de regrouper des textes de façon pertinente de son point de vue. Il s'agit donc d'objets particulièrement intéressants pour l'histoire des idées (Moruzzis, Walsby, 2020, p. 138-149).

² Pour une description approfondie de ces différents documents, voir Fournier, 2011, p. 158-215.

sources abondantes permettent aux historiens de mieux comprendre l'organisation des bibliothèques universitaires à la fin du Moyen Âge et de questionner les processus et évolutions des différents classements successivement en vigueur. Outre ces sources écrites, les sources matérielles que sont les volumes eux-mêmes – également conservés dans des proportions significatives³ – permettent de nous renseigner sur le fonctionnement de la bibliothèque aux époques médiévale et moderne.



Figure 1 Portrait de Robert de Sorbon, d'après Moncornet B. (éd.), *Venerable et scientifique Messire Robert Sorbon, fondateur du collège dit de Sorbonne*, Paris: 1620, burin et eau-forte, 161 × 118 mm, Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, cote: Estampes 79, pièce 1.

Robert de Sorbon (**fig. 1**), familier de Louis IX et maître en théologie de l'université de Paris⁴, fonde en 1257 un collège destiné aux étudiants et aux maîtres pauvres avec l'ambition de leur offrir de bonnes conditions d'étude. L'établissement se dote très rapidement d'une bibliothèque, d'abord sans local fixe⁵, enrichie presque exclusivement par des dons et des legs. Lorsque les livres n'étaient pas consultés, ils étaient rangés dans des coffres ou dans des armoires, eux-mêmes disposés dans le trésor, c'est-à-dire la pièce où étaient entreposés les objets de valeur du collège⁶. Même si la signification du vocabulaire utilisé par les contemporains pour évoquer ce mobilier de rangement médiéval demeure incertaine, il est globalement admis que les termes *armaria*, *scrinia*, *capsa* ou encore *archa* – très fréquemment rencontrés dans les inventaires médiévaux (Genest, 1989, p. 136-154) – renvoient à des réceptacles destinés à recevoir des documents⁷. Après la mort de Robert de Sorbon en 1274, l'ampleur de la collection – accrue par le don exceptionnel de Gérard d'Abbeville et encore enrichie par le legs de 70 volumes effectué par son fondateur – réclame un important travail de réorganisation. Il est tentant de penser que l'élaboration de l'inventaire de 1275, qui a

³ Plus de mille manuscrits issus de la bibliothèque médiévale du collège de Sorbonne nous sont parvenus (Angotti *et al.*, 2017).

⁴ Le terme « Sorbonne » désigne à l'origine le collège fondé par Robert de Sorbon. Par glissement sémantique, il commence à qualifier indifféremment le collège et la faculté de théologie de l'université de Paris au début du XVI^e siècle puis l'université de Paris dans son ensemble, puisque cette faculté en était la composante la plus éminente (Fournier, 2013, p. 184-217).

⁵ Si nous ignorons les modalités précises de la création de cette collection, les archives nous permettent d'observer sa croissance rapide et son enrichissement régulier par des dons et des legs. Jusqu'à la fin du XIII^e siècle, il n'existe pas de local destiné à la fois au stockage et à la consultation des livres, qui étaient probablement en permanence aux mains des sociétaires du collège. La bibliothèque naissante au collège de Sorbonne est donc une bibliothèque de prêt.

⁶ Les termes et les catégories d'objets se mélangent : « trésor » désigne à l'origine une pièce ou un bâtiment (c'est le cas, par exemple, du trésor de la Sainte-Chapelle de Paris ou de Vincennes) abritant des objets précieux, mais aussi des livres et des documents d'archives. Aujourd'hui, la célèbre collection connue comme le Trésor des chartes des rois de France témoigne du lien étroit existant entre bâtiment et documents. Sur les trésors médiévaux et leur résonance à l'époque moderne, voir Potin, 2020.

⁷ Ces documents pouvaient relever indifféremment de ce que nous qualifions aujourd'hui de livres ou d'archives.

laissé des traces matérielles sur les volumes eux-mêmes⁸, a été accompagné d'une réorganisation topographique des volumes dans différents coffres ou armoires.

Au tournant des XIII^e et XIV^e siècles, dans toute l'Europe, les bibliothèques institutionnelles – majoritairement universitaires et monastiques – organisent leurs collections en deux ensembles distincts et matériellement séparés : d'un côté la bibliothèque de prêt, où les volumes sont rangés dans des coffres lorsqu'ils ne sont pas aux mains des emprunteurs, et de l'autre la bibliothèque d'usuels, où les volumes sont enchaînés à des pupitres dans une pièce accessible aux lecteurs (fig. 2). Les bibliothèques enchaînées se multiplient en raison de l'avantage que ce dispositif permet : il autorise la libre consultation et offre la possibilité de mettre à la disposition de tous des textes normatifs autant que des œuvres littéraires⁹. Dans le domaine ecclésiastique, plusieurs catégories de documents sont ainsi données à lire ou à voir, du bréviaire¹⁰ au martyrologe¹¹, renforçant le pouvoir de l'écrit dans les esprits. Contrairement à l'impression d'enfermement que peut susciter à nos yeux la perspective des bibliothèques enchaînées, ce dispositif a largement participé à la démocratisation des savoirs à la fin du Moyen Âge et au début de l'époque moderne : « *La chaîne n'aura finalement pas été l'instrument d'un asservissement des livres, mais celui de leur mise en commun et d'une accélération de la circulation du savoir, d'une libération aux conséquences déterminantes à long terme : c'est dans ces salles permettant la lecture privée, mais socialement encadrée par des institutions, que s'élaborera la culture scientifique de l'Occident.* » (Cordez, 2006, p. 75-103).

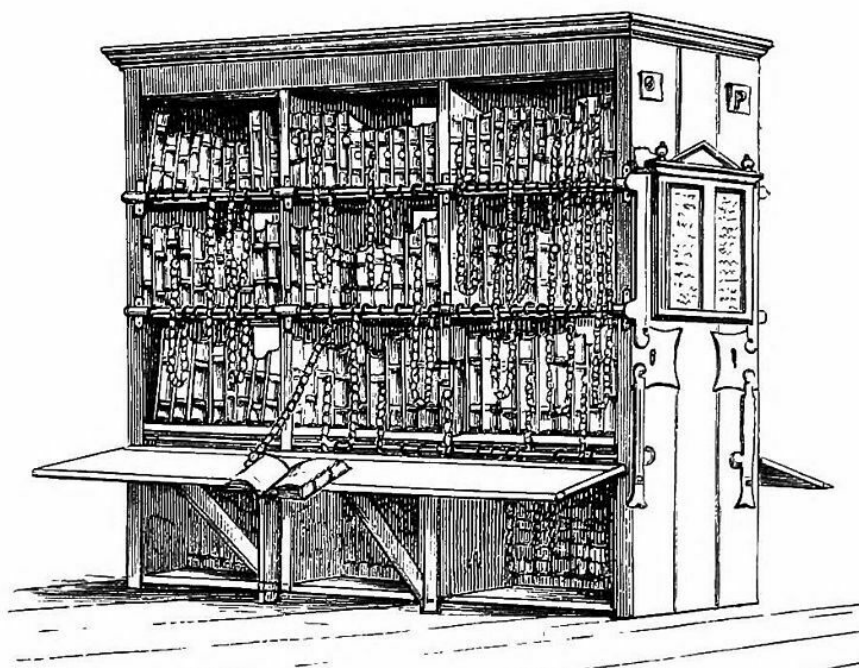


Figure 2 Illustration représentant l'une des étagères de la bibliothèque enchaînée de la cathédrale d'Hereford, au Royaume-Uni, d'après Blades W., *Books in chains, and other bibliographical papers*, London, Stock, 1892, p. IV.

⁸ Il s'agit principalement de notes laissées sur les feuillets liminaires des volumes : *ex-libris*, *ex-dono*, envoi, prise, etc.

⁹ Sur les livres enchaînés à l'époque médiévale, voir Cordez, 2006 et Blades, 1892.

¹⁰ Ouvrage liturgique qui regroupe les prières et les textes qui doivent être récités par les prêtres à différents moments de la journée.

¹¹ Volume d'archive recensant la liste des martyrs qui doivent être célébrés par l'Église.

Le collège de Sorbonne s'inscrit dans ce vaste mouvement : à partir des années 1280, un nouveau système est mis en place. La bibliothèque est divisée en deux entités distinctes : la bibliothèque enchaînée (désignée successivement sous les termes de *libraria communis* et de *magna libraria*), dont les volumes sont perçus comme des œuvres de référence et mis à la disposition des lecteurs, et la bibliothèque de prêt (appelée plus tard *parva libraria*), destinée à recueillir les doubles et les ouvrages de moindre importance (Angotti *et al.*, 2017). Les livres de la bibliothèque de prêt sont toujours gardés dans des coffres lorsqu'ils ne sont pas prêtés. L'instauration d'une bibliothèque enchaînée suppose, quant à elle, une double adaptation matérielle : les livres eux-mêmes doivent être enchaînés et leur disposition physique doit permettre aux lecteurs d'y accéder facilement, ce qui ne peut être effectif qu'après avoir mené un travail d'inventaire puis de classement intellectuel qui doit être pensé en fonction des contraintes matérielles du local et du mobilier.

La mise en place de cette nouvelle organisation s'accompagne donc d'une mise à jour du catalogue dressé à la fin du XIII^e siècle, avec un classement par matière. Les archives du collège nous permettent de saisir les contours des mesures qui relèvent de la prévention des vols, mais très peu d'écrits concernent les traitements réservés aux livres eux-mêmes. Pour la période médiévale, l'observation de la grande disparité d'aspect des quelques reliures anciennes ayant subsisté amène à penser que le collège ne procédait pas à une re-reliure systématique au moment du don ou du legs (Angotti *et al.*, 2017). Ces reliures sont le plus souvent de facture modeste mais solide, puisqu'elles protègent des livres de travail. Abondamment consultés, les volumes s'abîment plus vite que dans le contexte d'une bibliothèque privée, ce qui explique probablement les campagnes de reliure qui se sont succédé jusqu'à nos jours. Seuls quelques indices épars au gré des archives du collège médiéval nous renseignent sur les pratiques des sociétaires en matière de conservation des livres. Il est par exemple indiqué en 1432 que la garde des livres doit être améliorée, que la pièce et les volumes doivent être régulièrement époussetés et que les livres qui le nécessitent doivent être couverts et reliés (Angotti, 2017). Anodine à première vue, cette information est pourtant cruciale, puisqu'elle révèle le peu de considération apportée par les bibliothécaires du collège à la dimension esthétique des reliures, qui jouent ici un rôle exclusivement protecteur.

Dans la seconde moitié du XV^e siècle, alors que le collège de Sorbonne a hébergé la toute première presse typographique parisienne en 1470, le besoin de renouveler le bâtiment abritant la bibliothèque se fait sentir. La décision est prise au début des années 1480 ; le gros œuvre est achevé en 1484 et le mobilier est acquis pour la *libraria nova* en 1489¹². Dans un contexte d'essor sans précédent de la production des livres, le collège de Sorbonne se dote de pupitres – meubles le plus fréquemment rencontrés dans les inventaires des bibliothèques au XV^e siècle – pour sa bibliothèque enchaînée, cœur battant de l'institution. Comme lors de chaque grand changement dans la gestion de la bibliothèque, un nouveau règlement est mis en place au tournant des XV^e et XVI^e siècles. Ce règlement, rédigé en latin, a été traduit par Alfred Franklin à la fin du XIX^e siècle (Franklin, 1867) :

- « I. Aucun membre de la Société n'entrera dans la bibliothèque sans être en robe et en bonnet.
- II. Elle sera interdite aux enfants et aux gens illettrés.
- III. Si des personnes recommandables et instruites demandent à y pénétrer, un des socii devra leur servir d'introduit mais leurs valets resteront à la porte.
- IV. Chaque socius conservera sa clef de la bibliothèque avec soin et ne la prêtera à personne.

¹² Pour les détails concernant les archives de ces travaux, voir Fournier, 2013, p. 184-217.

- V. *En aucun temps, on n'apportera ni feu ni lumière dans la bibliothèque.*
- VI. *On ne devra emporter de la bibliothèque aucun volume sans le consentement de la Société.*
- VII. *Avant de placer un volume sur un pupitre pour s'en servir, on commencera par enlever la poussière ; on s'en servira honnêtement, puis on le remettra fermé à sa place.*
- VIII. *Il est interdit d'écrire sur les volumes, d'y faire aucune rature, de plier aucun feuillet.*
- IX. *Qu'on écrive ou qu'on lise, on ne doit interrompre personne, soit en causant, soit en marchant.*
- X. *Autant que possible, le silence doit régner dans la bibliothèque, comme en un lieu auguste et sacré.*
- XI. *Les livres dont les doctrines sont condamnées, les écrits d'une lecture dangereuse, ne seront confiés qu'au professeur de théologie ; encore devra-t-il s'en abstenir si les besoins d'une argumentation ou d'une controverse ne le forcent à y avoir recours.*
- XII. *Le professeur lui-même ne doit donc pas les lire par pure curiosité, de peur que le poison ne le pénètre.*
- XIII. *Si quelqu'un le fait néanmoins, qu'il soit puni d'une réprimande. »*

Ces treize règles peuvent être classées en quatre catégories : les règles stipulant qui peut accéder à la bibliothèque et les modalités de cet accès (II, III, IV et VI), les règles précisant la conduite à tenir au sein de la bibliothèque¹³ (I, IX, et X), les règles régulant l'accès aux textes considérés comme sensibles (XI, XII et XIII) et les règles relevant de ce que nous appellerions aujourd'hui la conservation préventive (V, VI, VII et VIII). Dans un contexte institutionnel comme celui du collège de Sorbonne, dont la bibliothèque s'enrichit exclusivement *via* la générosité de bienfaiteurs ou d'anciens sociétaires, il n'est pas surprenant de porter l'accent sur la prévention dans le domaine de la conservation matérielle. Notons qu'en dehors de la réprimande promise à quiconque s'aventurerait à lire des textes prohibés, aucune sanction n'est explicitement précisée en cas de non-respect du règlement. Il est possible que cette sanction ait été tout simplement une exclusion de la bibliothèque.

Le bâtiment de la bibliothèque enchaînée du collège de Sorbonne est donc flambant neuf au début du XVI^e siècle (fig. 3). Riche de plusieurs centaines de volumes¹⁴, parmi lesquels apparaissent des livres imprimés par le nouveau procédé typographique, la bibliothèque est l'une des plus vastes de l'époque.

Production du recueil Rés 4 BL 5133 et première appropriation

Tout au long de la première moitié du XVI^e siècle, la bibliothèque du collège de Sorbonne continue de croître au rythme des dons et des legs. L'observation minutieuse des traces archéologiques laissées sur les volumes eux-mêmes peut permettre de reconstituer leur parcours matériel et intellectuel au sein des milieux savants de la période moderne. Un groupe de chercheurs coordonné par Gilbert Fournier ambitionne de reconstituer la teneur matérielle et intellectuelle de la bibliothèque enchaînée du collège de Sorbonne au milieu du XVI^e siècle, notamment par l'identification, l'observation et l'analyse des exemplaires subsistants. Ce projet a été initié à la suite de la redécouverte d'un catalogue imprimé – probablement

¹³ La toute première règle interdisant aux sociétaires de pénétrer dans la bibliothèque sans porter une robe et un bonnet est particulièrement intéressante : s'agissait-il d'une tenue perçue comme adaptée à la solennité des lieux, ou cet accoutrement avait-il une dimension pratique ou à visée préventive qui nous échappe aujourd'hui ? En outre, la place de cette règle en tête de la liste renforce son importance.

¹⁴ Faute de catalogue, nous ignorons le nombre exact de volumes présents à la bibliothèque à cette époque, mais la *tabula* répertorie environ 1600 livres pour la seule bibliothèque enchaînée au milieu du XVI^e siècle.

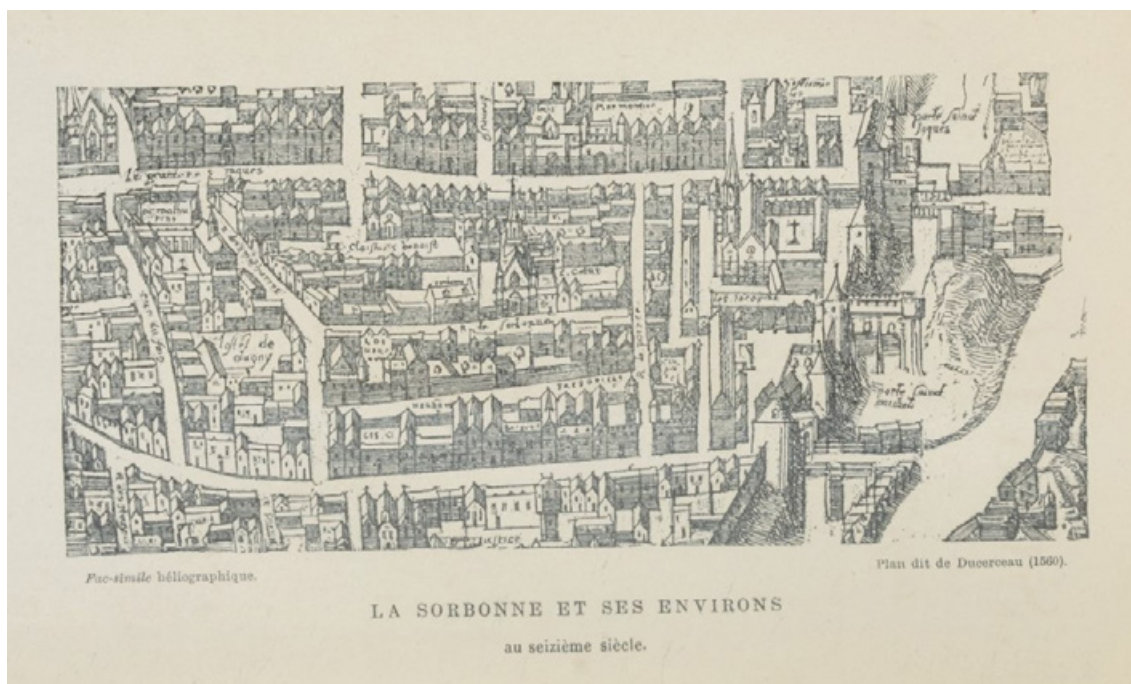


Figure 3 Plan du quartier du collège de Sorbonne au XVI^e siècle, d'après. Franklin A., *La Sorbonne : ses origines, sa bibliothèque, les débuts de l'imprimerie à Paris et la succession de Richelieu, d'après des documents inédits, deuxième édition corrigée et augmentée*, Paris, Léon Willem, 1875, p. IV.

topographique et intellectuel – de cette bibliothèque, daté du tout début des années 1550¹⁵. Ce catalogue – auto-désigné par le terme latin *tabula* – répartit les différents volumes en vingt-sept rubriques elles-mêmes distribuées en sept sections : théologie (dix-sept rubriques), droit (deux rubriques), médecine (une rubrique), histoire (deux rubriques), mathématiques (une rubrique), philosophie (deux rubriques) et rhétorique et grammaire (deux rubriques)¹⁶. Plusieurs historiens du livre s'attachent à retrouver les exemplaires mentionnés dans la *tabula* en recoupant divers indices de provenance : estampilles de la bibliothèque du collège de Sorbonne, *ex-libris*¹⁷, *ex-dono*¹⁸, envois¹⁹, étiquettes anciennes et traces d'enchaînement. Dans la *tabula*, la description bibliographique est des plus sommaires, composée généralement d'un nom d'auteur et d'un titre abrégé, parfois d'un simple nom d'auteur, ce qui rend difficile toute identification. En revanche, quelques entrées mentionnent plusieurs pièces *a priori* reliées ensemble, ce qui a facilité certaines identifications. C'est le cas par exemple d'un autre recueil conservé aujourd'hui à la bibliothèque du Centre national des arts et métiers sous la

¹⁵ Deux exemplaires de ce catalogue sont conservés à Paris. L'exemplaire de la bibliothèque Mazarine est *a priori* complet (Mazarine Ms 4204 [en ligne] <<https://mazarinum.bibliotheque-mazarine.fr/records/item/2159-redirection>>), mais celui de la bibliothèque de l'Arsenal est très lacunaire (seuls sept feuillets sont conservés) et en désordre (Arsenal Ms 1228 [en ligne] <<https://portail.bibliissima.fr/fr/ark:/43093/mdata80ee36e08fd691699e36315257b239fb104a0384>>).

¹⁶ Pour une analyse précise de l'architecture de la *tabula*, voir Fournier, 2013, p. 184-217.

¹⁷ Un *ex-libris* est une mention d'appartenance, manuscrite ou imprimée, laissée par un propriétaire (individu ou institution) la plupart du temps sur les premiers feuillets du volume ou sur le contreplat supérieur. Dans le cas qui nous intéresse, ces *ex-libris* (toujours manuscrits) peuvent être ceux des donateurs ou légataires, ou celui de la bibliothèque.

¹⁸ Un *ex-dono* est une mention manuscrite, le plus souvent laissée par l'institution qui reçoit le volume, indiquant le nom du donateur d'un livre.

¹⁹ Un envoi est une mention, la plupart du temps manuscrite, laissée par le donateur d'un volume.

cote Pt Fol Y 3 (fig. 4) et regroupant trois pièces du même auteur – Agostino Nifo²⁰ (1473-1545) – imprimées à Venise durant le premier quart du XVI^e siècle²¹. De nombreux indices se recoupent pour aboutir à une identification certaine de ce volume comme ayant appartenu à la bibliothèque enchaînée du collège de Sorbonne au milieu du XVI^e siècle²².

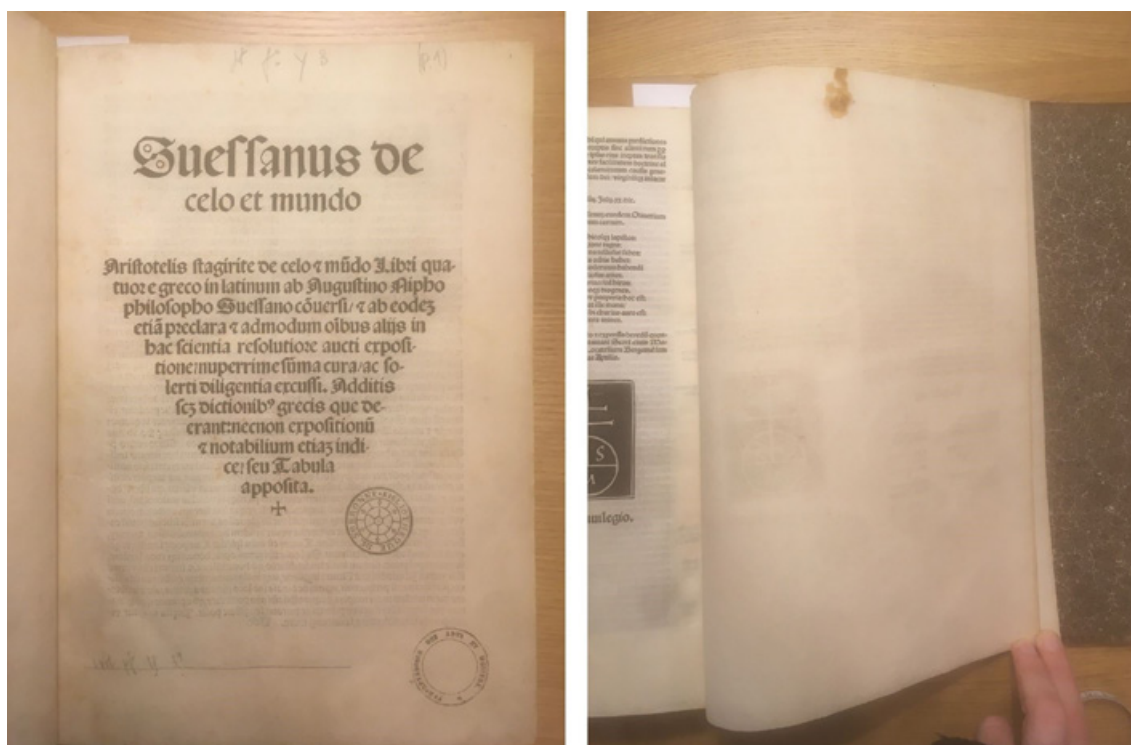


Figure 4 Page de titre de la première pièce et première garde volante inférieure. Reliure demi-basane et papier annonnay (XIX^e ou début du XX^e siècle), 304 × 207 × 43 mm, bibliothèque du Centre nationale des arts et métiers, cote : Pt Fol Y 3. © L. Moruzzis.

Les exemplaires précédemment enchaînés dans la bibliothèque du collège se trouvent aujourd'hui éparpillés dans de nombreuses institutions, pour la plupart parisiennes, en raison des troubles révolutionnaires qui ont mené à la dissolution de nombreuses structures

²⁰ Philosophe italien et commentateur d'Aristote.

²¹ Ce volume a été identifié par Christine Bénévent.

Pièce 1 : Nifo, Agostino, Aristoteles, *De celo et mundo*. Aristotelis Stagirite *De celo & mundo libri quatuor e Greco in Latinum ab Augustino Nipho philosopho Suessano conversi & ab eodeque etiam preclara & admodum omnibus aliis in hac scientia resolutione aucti expositione nuperrime summa cura ac solerti diligentia excussi. Additis secum dictionibus Grecis que deerant: necnon expositionum & notabilium etiam indice seu tabula apposita*, Venezia, per haer. Ottaviano I Scoto & C., 1525, USTC N° 844658

Pièce 2 : Nifo, Agostino, Averroës, *Commentationes in librum De substantia orbis*, Venezia, per Boneto Locatello mandato & expensis haer. Ottaviano I Scoto, 1508, USTC N° 844629

Pièce 3 : Nifo, Agostino, *De nostrarum calamitatum causis liber*, Venezia, per Boneto Locatello mandato & expensis haer. Ottaviano I Scoto, 1505, USTC N° 844632

²² En premier lieu, l'entrée figurant au numéro 9 de la section XXV de la *tabula* correspond exactement à la composition du recueil et à l'ordre des pièces (*Nyphus de coelo, de substantia orbis, & nostrarum calamitatum causis*). Le volume comporte en outre l'estampille du collège de Sorbonne sur la page de titre de la première pièce, et des traces d'oxydation métallique en tête des derniers feuillets de la troisième pièce, indice caractéristique de la présence ancienne d'une chaîne en tête du plat inférieur (cf. fig. 4). Malgré une opération de re-reliure effectuée sans doute dans la seconde moitié du XIX^e siècle ou au début du XX^e siècle, tous ces éléments nous permettent de penser que le recueil n'a pas été remanié dans sa composition depuis son enchaînement à un pupitre du collège de Sorbonne.

administratives et à l'éclatement de leurs collections²³. Parmi ces exemplaires dispersés, notre recueil factice²⁴, aujourd'hui conservé à la bibliothèque de l' Arsenal (fig. 5) sous la cote Rés 4 BL 513, et qui comprend cinq pièces regroupées dans une reliure ayant conservé plusieurs éléments d'origine, livre de nombreux indices en faveur de son appartenance à la bibliothèque enchaînée du collège de Sorbonne au XVI^e siècle. Par rapport aux entrées figurant dans la *tabula*, il fait partie des identifications possibles mais incertaines : si aucune des entrées ne correspond à la composition du volume, alors que les différentes pièces composant les recueils factices semblent généralement mentionnées, la première pièce du recueil a pu fournir une identification minimale à l'*accessio* (ajout) numéro 77 de la section XXVI (« *Opuscula rhod. Agricole* »), section consacrée aux textes rhétoriques. Cette *accessio* manuscrite²⁵ indique que le volume en question a probablement rejoint la bibliothèque enchaînée après l'impression du catalogue, donc après 1549.



Figure 5 Plat inférieur, dos et plat supérieur d'un recueil factice de cinq titres imprimés entre 1508 et 1515. Reliure estampée à froid (XVI^e s, restaurée au XX^e s), 208 × 147 × 36 mm, Bibliothèque nationale de France, bibliothèque de l'Arsenal, cote : Rés 4 BL 5133. © L. Moruzzis.

Si la correspondance avec une entrée de la *tabula* ne permet pas d'asseoir une certitude, de nombreux autres indices, croisés entre les informations fournies par les différents catalogues et par l'analyse archéologique, nous permettent de retracer les grandes étapes du passé matériel de ce volume. Les cinq textes dont il est composé²⁶ ont été imprimés dans les Flandres,

²³ À propos de l'histoire de cet éclatement, voir la thèse de Cécile Robin (2013).

²⁴ Pour rappel, un recueil factice est un volume comprenant plusieurs titres imprimés de façon indépendante les uns des autres et reliés ensemble, ne formant qu'une unité matérielle pour plusieurs entités intellectuelles. Leur étude, même si elle s'avère complexe en raison de l'immense éventail de possibilités et de leur identification parfois lacunaire dans les catalogues, propose un nouveau regard sur le rapport au savoir. Voir le carnet de recherche sur un projet en cours mené par Malcolm Walsby [en ligne] <<https://sammelband.hypotheses.org/5>>.

²⁵ Mazarine Ms 4204 [en ligne] <<https://mazarinum.bibliotheque-mazarine.fr/records/item/2159-redirection>>

²⁶ Pièce 1 : Agricola, Rodolphus, *Nonnulla opuscula. De contemnenda morte, versus e Graeco in Latinum. Epistola de congressu imperatoris Friderici et Caroli, Burgundionum ducis. Epistolae variae ad Jacobum Barbirianum de re scholastica Anverpiensi, de formando studio*, Antwerpen, Thierry Martens, 1511, USTC N° 403652

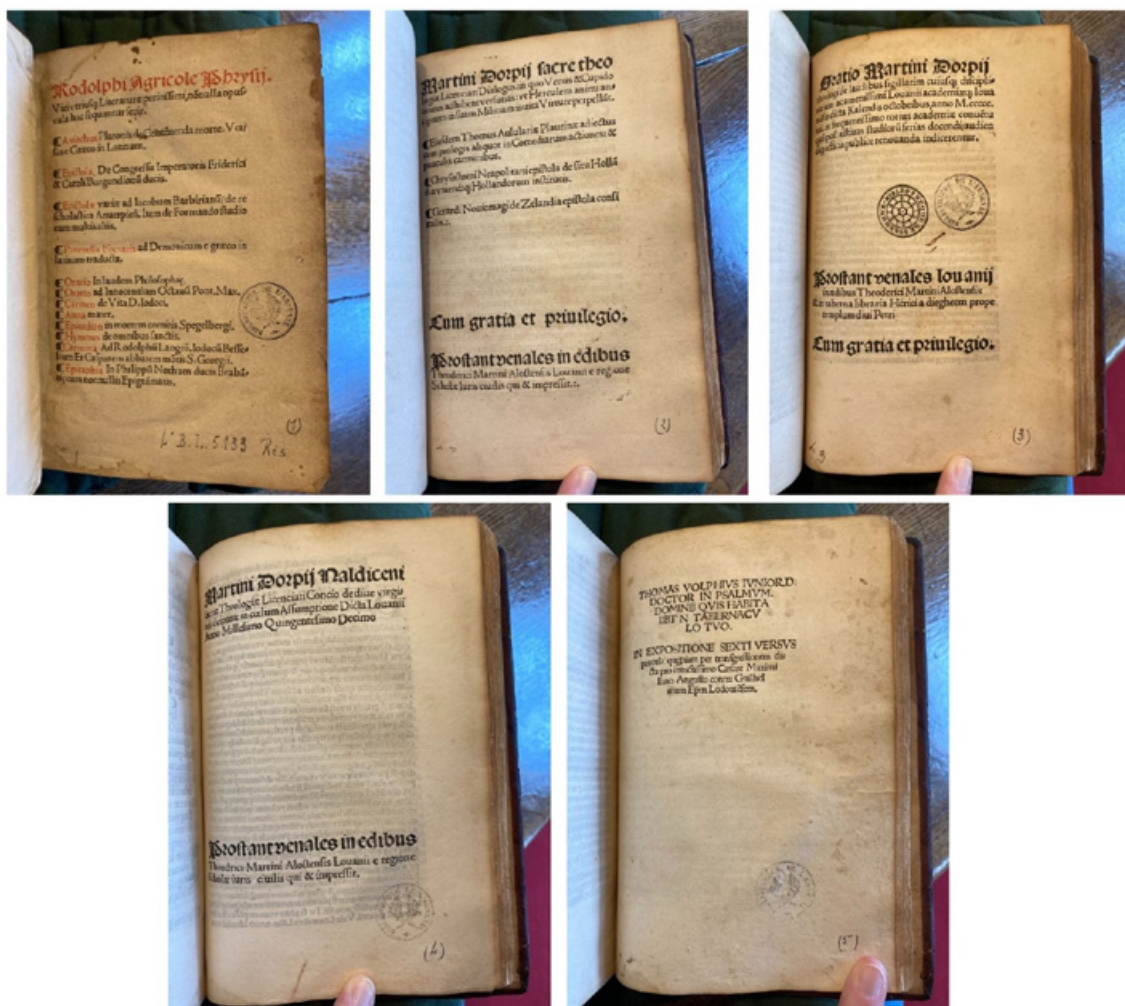


Figure 6 Pages de titre des cinq opus constitutifs du recueil factice (voir note de bas de page N° 26) dans l'ordre dans lequel ils ont été reliés. Reliure estampée à froid (XVI^e s., restaurée au XX^e s.), 208 × 147 × 36 mm, Bibliothèque nationale de France, bibliothèque de l'Arsenal, cote: Rés 4 BL 5133. © L. Moruzzis.

à l'exception du dernier *opus* imprimé à Strasbourg par Johann Grüninger (v. 1455-v. 1532), sur une très courte période, entre 1508 et 1515 (**fig. 6**). Les quatre premiers textes présentent de très nombreux points communs : ils ont tous été imprimés par le même imprimeur, Thierry Martens (1446 ou 1447-1534), à Anvers puis à Louvain. À l'exception du premier, dû au plus éminent représentant de l'humanisme du Nord à la fin du XV^e siècle, Rudolph Agricola, les textes sont du même auteur, Martinus Dorpius (v. 1460-1525), alors professeur de rhétorique et de philosophie au collège Lily à Louvain et aujourd'hui connu pour la lettre que lui a adressée Érasme, avec qui il était en correspondance, et qui a servi de postface aux

Pièce 2 : Dorpius, Martinus, *Dialogus: in quo Venus et Cupido omnes adhibent versutias ut Herculem animi ancipitem in suam militiam invita Virtute perpellant*, Louvain, in *aedibus* Thierry Martens, [1515], USTC N° 443502

Pièce 3 : Dorpius, Martinus, *Oratio de laudibus sigillatim cuisque disciplinarum ac amenissimi Lovanii academiaeque Lovaniensis, in frequentissimo totius academiae conventu quum post aestivas studiorum ferias docendi audiendique officia publice renovanda indicerentur*, Louvain, in *aedibus* Thierry Martens in *taberna libraria* Henricus a Diegheem, 1513, USTC N° 410085

Pièce 4 : Dorpius, Martinus, *Concio de divae Virginis deiparae in coelum assumptione*, Louvain, in *aedibus* Thierry Martens, 1514, USTC N° 410087

Pièce 5 : Wolf, Thomas, *In psalmum. Domine quis habitabit n [sic] tabernaculo tuo*, (Strasbourg, *imprimebat* Johann Grüninger, 1508), USTC N° 698451

éditions de l'*Éloge de la folie* à partir de 1516. Ces textes sont représentatifs d'un humanisme du Nord, certes attaché à la rhétorique et à la culture antique, mais également préoccupé de théologie, cette dimension servant, par exemple dans le *Ciceronianus* d'Érasme (1528), à creuser la différence entre l'humanisme chrétien du Nord et les relents de paganisme qui caractériseraient l'humanisme italien. C'est une dimension que l'on retrouve dans le dernier texte, commentaire du psaume 15 de David, *Domine quis habitabit in tabernaculo tuo*, par Thomas Wolf : les poèmes de Thomas Vogler, Sebastian Brant et Gervasius Sauffer qui font suite à ce commentaire renvoient à la *sodalitas* humaniste qui s'était réunie autour de Jacob Wimpheling à Strasbourg et dont Thomas Wolf fut un des piliers. Ce recueil réunit ainsi des textes témoignant de la vitalité de l'humanisme du Nord, un humanisme chrétien dont Érasme se fera bientôt le porte-parole²⁷. Ce sont tous des in-4° canoniques, c'est-à-dire des textes dont l'imposition répartit huit pages par feuille *in plano*, qui forment par pliage des cahiers de quatre folios.

Un indice présent dans le volume nous permet d'identifier son premier possesseur et très probable responsable de la mise en reliure de ces cinq textes. Nous pouvons en effet lire, sur la garde contrecollée supérieure, l'inscription tronquée *Pro Hermano Leth...thio* puis *Socio Sorbonico* (fig. 7). Il ne fait guère de doute qu'il s'agit d'un envoi d'Herman Lethmaet (1492-1555), théologien flamand venu étudier puis enseigner à l'université de Paris dans la deuxième décennie du XVI^e siècle (Bietenholz, Deutscher, 2003, p. 327). Sociétaire du collège de Sorbonne et correspondant d'Érasme, il effectue de nombreux aller-retours entre les Flandres et Paris tout au long de sa vie et l'analyse des pièces réunies dans le recueil factice est en parfaite concordance avec ce que l'on sait de lui par ailleurs. Les quelques annotations laissées dans les marges du volume sont peut-être de la main de Lethmaet lui-même.

L'observation du décor de la reliure de ce volume nous révèle également de nombreux indices sur les circonstances de sa mise en recueil. Il s'agit d'une reliure estampée à froid²⁸, pour laquelle plusieurs outils et techniques ont été utilisés par le relieur. Une plaque figurative représentant Saint-Yves (Gid et Laffitte, 1997, N° 240), saint patron des juristes, a été poussée sur le cuir de veau brun de la couverture, au centre du plat supérieur (fig. 8). Un premier encadrement de filets doubles a été effectué avec une roulette droite, et un second encadrement au motif floral a été poussé avec une roulette ornée. Sur le plat inférieur, on retrouve le même encadrement extérieur, mais la plaque centrale a été remplacée par un encadrement aux dimensions comparables, également réalisé avec une roulette ornée dont le motif diffère de la première. À l'intérieur de cet encadrement secondaire est poussée une plaque reproduisant les motifs de deux roulettes ornées différentes aux motifs de mouches et de fleurs stylisées (Gid, Laffitte, 1997, N° 232). Deux plaques et au moins deux roulettes ont donc été nécessaires à la réalisation de ce décor, ainsi que la mise en œuvre de deux techniques différentes. Seule une presse peut apporter la force suffisante pour enfoncer suffisamment et de façon uniforme une plaque gravée de ces dimensions (126 × 77 mm) dans l'épaisseur du cuir, mais les roulettes se poussent à la main.

²⁷ Ce paragraphe doit énormément à l'expertise précieuse de Christine Bénévent, professeur d'histoire du livre et spécialiste de la correspondance d'Érasme, qui a analysé la teneur des textes constitutifs du recueil dans le contexte spécifique du développement de l'humanisme du Nord.

²⁸ Dans le domaine de la reliure, l'estampage à froid désigne une technique de décor des cuirs permettant d'obtenir un motif en creux ou en relief, noirci et brillant, en poussant un outil métallique tiède (environ 30 °C) sur un cuir mouillé. Le terme « à froid » est utilisé en opposition à la dorure effectuée à chaud (environ 100 °C) sur un cuir sec.

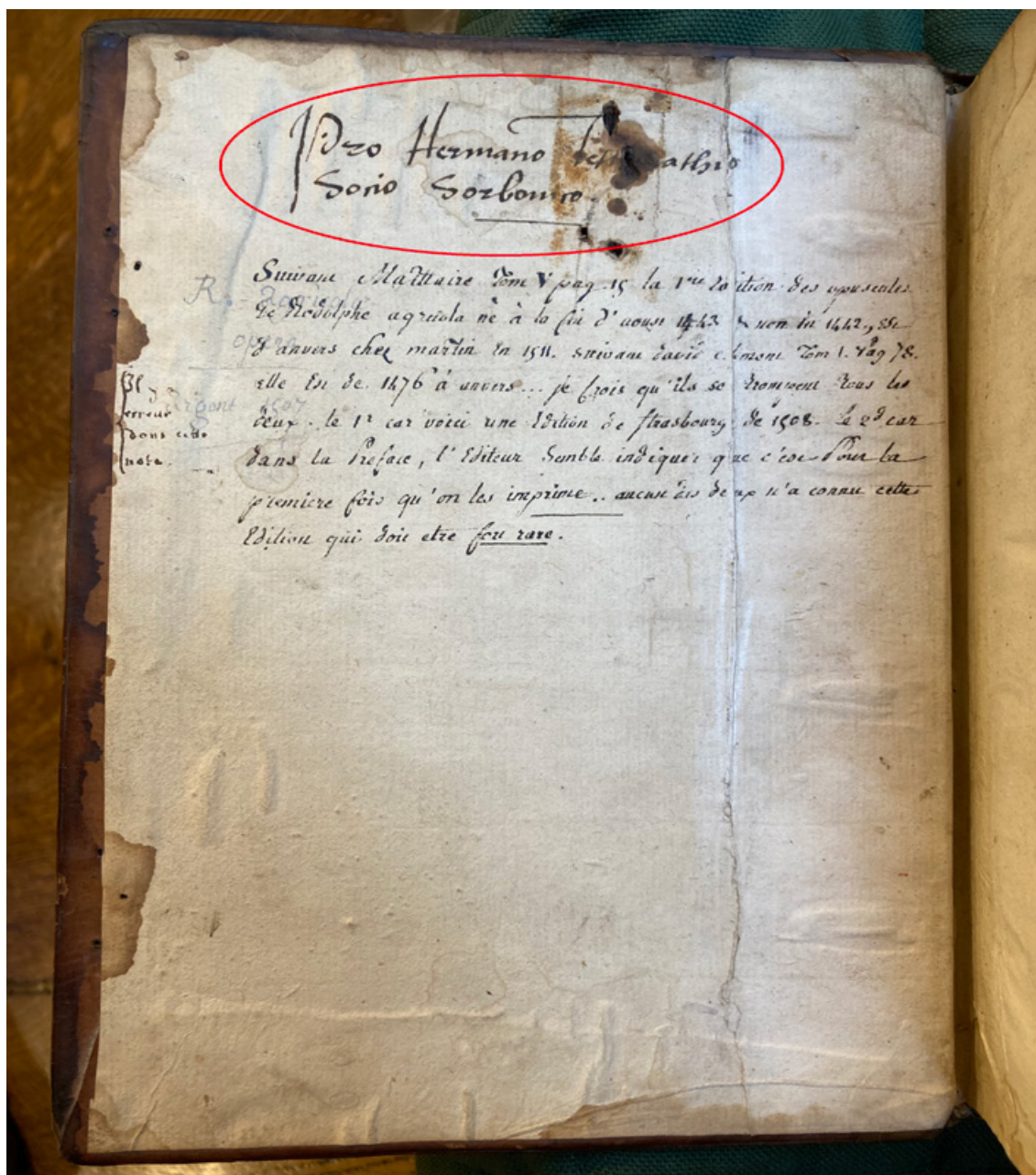


Figure 7 Probable envoi ou ex-dono d'Herman Lethmaet inscrit en tête de la garde contrecollée supérieure. Reliure estampée à froid (XVI^e s., restaurée au XX^e s.), 208 × 147 × 36 mm, Bibliothèque nationale de France, bibliothèque de l'Arsenal, cote : Rés 4 BL 5133. © L. Moruzzis.

La plaque au Saint-Yves a été très largement utilisée dans les deux premières décennies du XVI^e siècle, pour des volumes aux sujets divers. Au cours de leur vaste travail de catalogage des reliures à plaque françaises, Denise Gid et Marie-Pierre Laffitte ont recensé pas moins de onze volumes comportant ce décor²⁹ (Gid, Laffitte, 1997, p. 347-348), auxquelles nous pouvons ajouter une occurrence relevée dans le catalogue en ligne des reliures estampées de la bibliothèque Sainte-Geneviève³⁰ et le recueil factice de l'Arsenal. Notons que parmi toutes

²⁹ Si le nombre de reliures recensées pour une plaque est très variable, il est difficile d'établir des statistiques fiables en raison des nombreux exemplaires perdus et remaniés au cours du temps. Le record relevé par Gid et Laffitte s'élève à trente-six occurrences d'un seul motif (Gid, Laffitte, 1997, p. XXXII).

³⁰ Bibliothèque Sainte-Geneviève, Reliures estampées à froid, 12^e-18^e siècles, [en ligne] <<http://reliures.bsg.univ-paris3.fr/recherche/recherche.php?cote=4Y373%281%29INV444RES>>



Figure 8 Empreinte à froid d'une plaque représentant Saint-Yves, détail du décor du plat supérieur. Reliure estampée à froid (XVI^e s, restauré au XX^e s), 208 × 147 × 36 mm, Bibliothèque nationale de France, bibliothèque de l'Arsenal, cote : Rés 4 BL 5133. © L. Moruzzis.

ces utilisations de la plaque au Saint-Yves, aucun lien n'émerge entre l'iconographie utilisée et le thème du volume. Cet état de fait amène à penser que les décors des reliures estampées à froid étaient la plupart du temps indépendants des textes qu'elles habillaient, l'objectif étant probablement de donner au livre relié les caractéristiques formelles à la mode. Chaque relieur travaillait vraisemblablement avec les outils de décor qu'il possédait, même si les échanges existaient entre les ateliers³¹.

Les reliures estampées à froid sont extrêmement fréquentes au début du XVI^e siècle. On les trouve souvent sur des ouvrages de travail, des documents couramment consultés, dans des bibliothèques privées ou institutionnelles. L'important travail de catalogage mené par Denise Gid et Marie-Pierre Lafitte nous a permis d'établir que le décor présent sur le recueil factice de l'Arsenal est lui aussi extrêmement courant. C'est en cherchant à retracer le parcours matériel de l'exemplaire de l'Arsenal Rés 4 BL 5133 qu'une découverte anodine a mis en perspective

³¹ Voir l'introduction du *Catalogue des reliures estampées à froid de la bibliothèque Mazarine*, (Gid, 1984).

à la fois l'ampleur de l'utilisation de cette plaque dans les années 1510 et l'importance de la bibliothèque du collège de Sorbonne à la même époque. Dans le catalogue de Denise Gid, la plaque au Saint-Yves est référencée comme décor d'une reliure recouvrant une édition parisienne de 1512 du traité d'architecture de Leon Battista Alberti³². En outre, Gid précise que le volume en question comporte une estampille de la bibliothèque de la Sorbonne et des traces d'attache de chaîne en tête du plat supérieur (Gid, 1984, p. 375). On trouve dans la rubrique XXIII (*Mathematicae Disciplinae*) de la *tabula* deux mentions du traité d'architecture d'Alberti, l'une imprimée (n° 71) et l'autre manuscrite (*accessio*). Alissar Levy avait identifié le premier de ces exemplaires, provenant de François Guillebon, l'un des grands donateurs de la bibliothèque³³. L'exemplaire décrit par Gid comporte bien la plaque au Saint-Yves et des traces d'enchaînement (fig. 9), mais aussi une étiquette sur le plat inférieur et une mention manuscrite sur le contreplat supérieur qui peut faire penser à l'envoi de Lethmaet lisible sur le contreplat de Rés 4 BL 5133 (fig. 10)³⁴. Il est donc possible d'avancer l'hypothèse selon laquelle cet exemplaire a également appartenu à Herman Lethmaet, qui l'a fait relier chez le même relieur que Rés 4 BL 5133, et qui a fait partie d'un don postérieur à 1550, don mentionné sous la forme d'une *accessio* manuscrite ajoutée à la *tabula* après son impression.



Figure 9 Plat inférieur, dos et plat supérieur de l'un des exemplaires du *Traité d'architecture* d'Alberti conservé à la bibliothèque Mazarine. Reliure estampée à froid (XVI^e s), 209 x 142 x 30 mm, bibliothèque Mazarine, cote : Rés 4 16038 4^e ex. © L. Moruzzis.

³² Alberti, Leon Battista, *Libri de re aedificatoria decem. Opera integrum et absolutum diligenterque recognitum*, Paris, opera Berthold Rembolt [et] Louis Hornken, 1512, USTC N° 143989

³³ Bibliothèque Mazarine, Rés. 4° 16038 3^e ex.

³⁴ Il s'agit de la cote Rés. 4° 16038 4^e ex de la bibliothèque Mazarine.

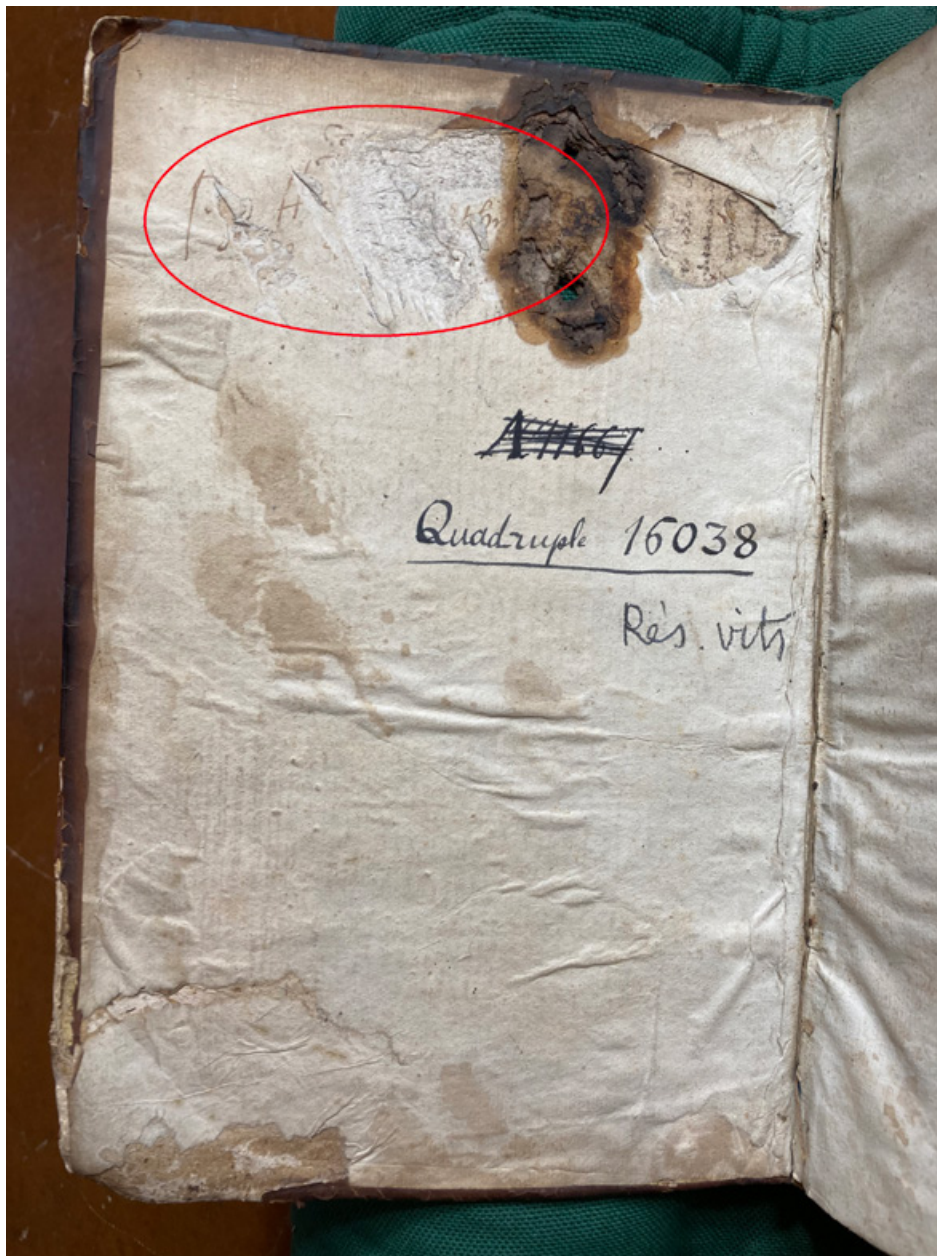


Figure 10 Restes d'inscriptions en tête de la garde contrecollée supérieure qui évoquent l'envoi ou l'ex-dono d'Herman Lethmaet (fig. 7). Reliure estampée à froid (XVI^e s), 209 × 142 × 30 mm, bibliothèque Mazarine, cote : Rés 4 16038 4^e ex. © L. Moruzzis.

Appropriation par le collège de Sorbonne

Outre le décor, la reliure de Rés 4 BL 5133 présente des caractéristiques techniques tout à fait répandues à cette époque à Paris. Haut d'une vingtaine de cm, large de 15 cm et d'une épaisseur de 3,5 cm, le volume est cousu probablement à chevrons³⁵, et sur quatre doubles nerfs, très certainement en lanières torsadées de cuir mégissé. L'écart moyen entre deux supports

³⁵ La couture à chevrons sur doubles nerfs de lanières torsadées en cuir mégissé est la plus largement répandue à la fin du XV^e et au début du XVI^e siècle. C'est d'ailleurs le type de couture visible sur la reliure de Rés. 4^o 16038 4^e ex de la bibliothèque Mazarine.

sur le dos est de 35 mm³⁶. Or, la moyenne relevée sur l'ensemble des volumes étudiés ayant appartenu à la bibliothèque du collège de Sorbonne au milieu du XVI^e siècle est de 45 mm, le recueil de Lethmaet fait donc partie des volumes pour lesquels un soin particulier a été apporté en matière de solidité de la structure. En revanche, ses plats sont constitués de bois³⁷, matériau déjà en recul pour la confection des plats de reliure au début du XVI^e siècle après l'apparition du carton³⁸. Ces données émanent d'un travail doctoral en cours visant à analyser d'un point de vue archéologique, puis à comparer les traitements matériels de conservation mis en œuvre dans le passé sur des documents écrits et reliés – manuscrits ou imprimés – issus des archives et des bibliothèques de deux centres intellectuels influents au début de l'époque moderne³⁹. Au sein de ce corpus d'environ deux cents volumes analysés (une centaine pour chaque centre), Rés 4 BL 5133 est l'un des cas présentant un nombre important d'indices archéologiques permettant de reconstruire les différentes étapes de son histoire et, ainsi, de mieux comprendre son état matériel présent.

Rés 4 BL 5133 fait partie – parmi l'échantillon d'une soixantaine de volumes examinés ayant appartenu à la bibliothèque du collège de Sorbonne au milieu du XVI^e siècle⁴⁰ – de la dizaine de livres ayant conservé une grande partie de leur couverture, et donc de leur aspect extérieur immédiat, datant de la première moitié du XVI^e siècle. Cette couverture peut, dans la plupart des cas, être qualifiée de « reliure originelle » si l'on définit ce terme comme désignant la première structure de protection mise en œuvre après l'impression du texte, ou du texte le plus récent dans le cas des recueils factices. La reliure de Rés 4 BL 5133 était de toute évidence garnie de deux fermoirs disposés en gouttière, comme c'est le cas de nombreux volumes reliés de la sorte à cette époque. Les fantômes de ces fermoirs sont décelables à travers les pièces de cuir greffées aux emplacements spécifiques de fermoirs et toujours visibles sur le volume dans son état présent ; mais également grâce aux trous caractéristiques marquant l'emplacement des clous utilisés pour chaque attache, trois pour le plat supérieur et deux pour le plat inférieur (**fig. 11**). Si aucun indice ne nous permet d'établir la forme précise de ces fermoirs disparus, l'observation d'éléments ayant subsisté sur d'autres reliures estampées à froid de la même époque peut orienter nos hypothèses. Il pouvait s'agir d'un dispositif composé de pièces métalliques pour les attaches sur les plats supérieurs et inférieurs ainsi que pour la boucle du fermoir, et de cuir pour la patte (**fig. 12 et 13**). Nous pouvons également penser que les fermoirs de notre recueil étaient montés au plat inférieur et s'attachaient au plat supérieur, comme c'est le cas pour la majorité des livres en France à la fin du Moyen Âge et au début de l'époque moderne. Les livres étaient en effet rangés le plus souvent à plat, sur le plat inférieur (Gid, 1984). Cette hypothèse est encore renforcée par l'emplacement des traces de l'enchaînement sur le plat supérieur.

³⁶ Plus les supports de couture sont rapprochés les uns des autres, et plus la structure de l'ensemble est solide et durable. Multiplier les supports de couture induit également un temps de confection multiplié d'autant. Le nombre de supports de couture par rapport à la hauteur et à l'épaisseur des volumes est donc une donnée déterminante pour évaluer le soin apporté à la structure de la reliure.

³⁷ L'essence n'a pas pu être observée en raison de l'inaccessibilité du bois.

³⁸ Parmi l'échantillon issu de 57 volumes issus de la bibliothèque enchaînée du collège de Sorbonne au milieu du XVI^e siècle, seules deux reliures présentent des plats en bois. Notons également que la reliure de 4° 16038 3^e ex de la bibliothèque Mazarine présente des plats en carton.

³⁹ Le corpus se compose des registres et livres d'archives de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, d'une part, et des volumes ayant fait partie de la bibliothèque enchaînée du collège de Sorbonne, tels que mentionnés dans la *tabula* du début des années 1550, présentée plus haut.

⁴⁰ Cet échantillon, analysé dans le cadre d'un travail de recherche doctoral, n'est qu'une partie de l'ensemble des exemplaires identifiés par le groupe de chercheurs coordonné par Gilbert Fournier.

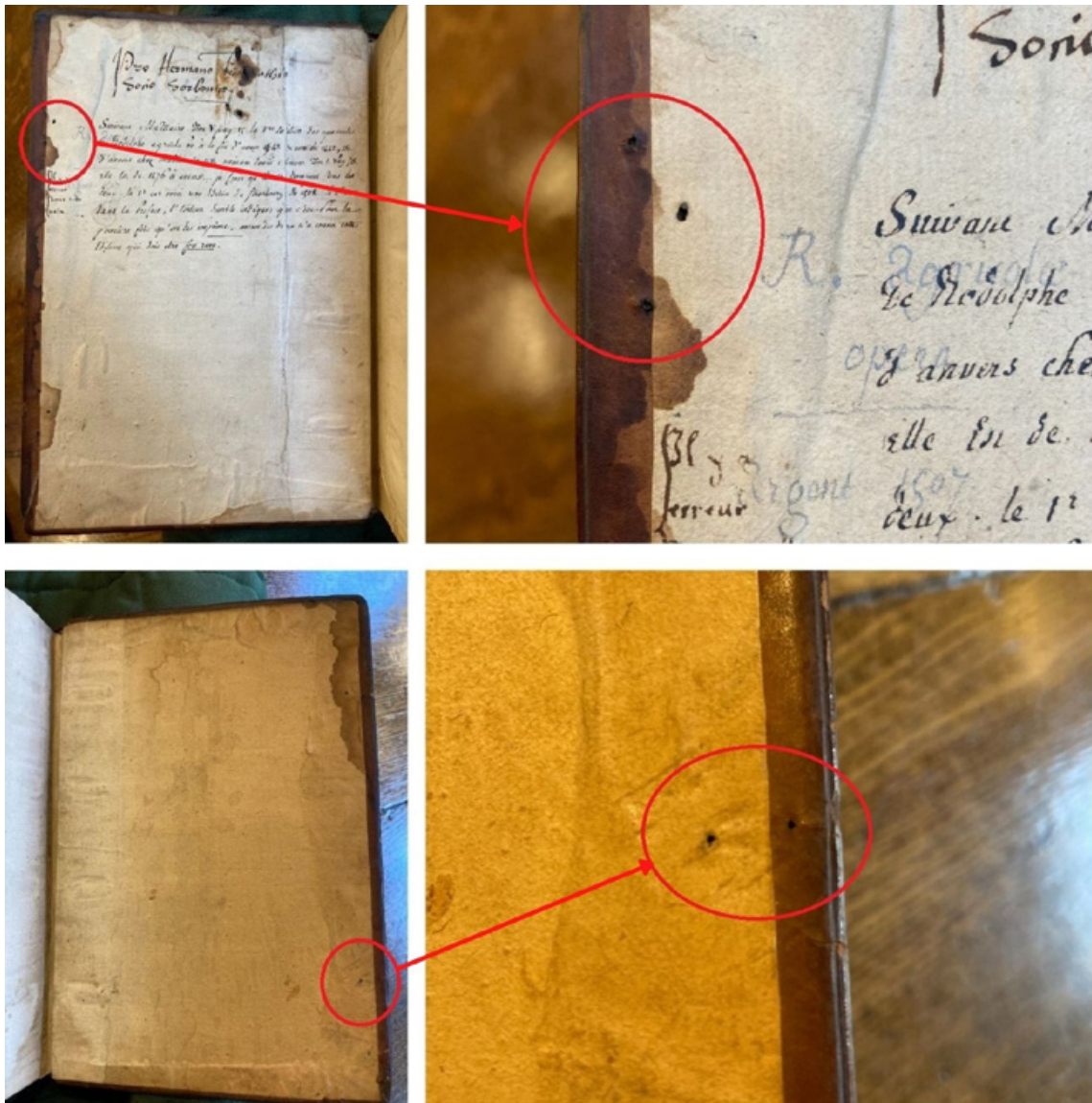


Figure 11 Trous laissés par des clous fixant les différentes pièces des fermoirs aujourd'hui disparus, sur le contreplat supérieur (en haut) et sur le contreplat inférieur (en bas). Reliure estampée à froid (XVI^e s, restaurée au XX^e s), 208 × 147 × 36 mm, Bibliothèque nationale de France, Bibliothèque de l'Arsenal, cote: Rés 4 BL 5133. © L. Moruzzis.



Figure 12 Plat inférieur, dos et plat supérieur d'un registre d'ensaisinement de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés (1516-1530), ayant conservé ses fermoirs. Reliure estampée à froid (XVI^e s), 278 × 186 × 58 mm, Archives nationales, cote: S* 3033 2. © L. Moruzzis.



Figure 13 Vestiges de fermoirs du début du XVI^e siècle.
Reliure estampée à froid (XVI^e s), 278 × 186 × 58 mm,
Archives nationales, cote: S* 3033 2. © L. Moruzzis.

Cette trace d'enchaînement se constitue de plusieurs éléments : deux trous sont toujours visibles en tête du plat supérieur, même si ces trous ont été comblés plus tard du côté externe du plat. Ce comblement, peut-être effectué avec de la chair de cuir récupérée lors d'une opération de parure et agglomérée avec un adhésif, a probablement été effectué en même temps que l'intervention de greffe d'un demi-cuir sur le dos. On observe aussi des produits de l'oxydation métallique d'un matériau en alliage ferreux, constituant probable de la pièce clouée en tête du plat supérieur et à laquelle le premier maillon de la chaîne devait être attaché ; ainsi qu'un transfert de ces produits d'oxydation sur les feuillets de garde et sur les premiers feuillets de la première pièce du recueil (**fig. 14**). Rappelons que le volume a probablement rejoint la bibliothèque enchaînée du collège de Sorbonne en 1555, à la mort d'Herman Lethmaet, puisque la mention qui y fait référence dans la *tabula* est manuscrite et a été ajoutée après tous les volumes listés (**fig. 15**). La disposition, le mobilier et l'aspect de la bibliothèque enchaînée du collège de Sorbonne au XVI^e siècle ne nous sont pas connus, et nous pouvons seulement émettre des hypothèses quant au rangement effectif des ouvrages. Si la majorité des manuscrits comportent la trace de chaîne au plat supérieur⁴¹, les imprimés semblent avoir été enchaînés autant par le plat supérieur que par le plat inférieur⁴². En outre, les quelques 1600 volumes mentionnés dans la *tabula* rendent peu probable l'hypothèse d'un

⁴¹ Les étiquettes subsistantes sont donc placées en tête du plat inférieur, les volumes étant probablement rangés à plat sur le plat supérieur.

⁴² Sur l'échantillon étudié comportant une soixantaine de volumes imprimés, un peu moins d'un tiers présentent des traces d'enchaînement au plat supérieur, tous les autres ont été enchaînés par le plat inférieur.

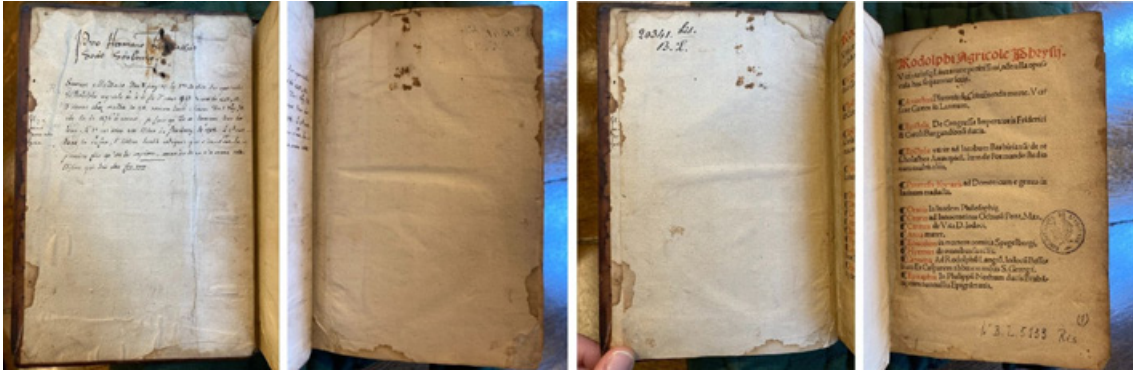


Figure 14 Produits d'oxydation métallique visibles en tête du contreplat, du feuillet de garde (recto et verso) et de la page de titre de la première pièce du recueil. Reliure estampée à froid (XVI^e s, restaurée au XX^e s), 208 × 147 × 36 mm, Bibliothèque nationale de France, bibliothèque de l'Arsenal, cote : Rés 4 BL 5133. © L. Moruzzis.

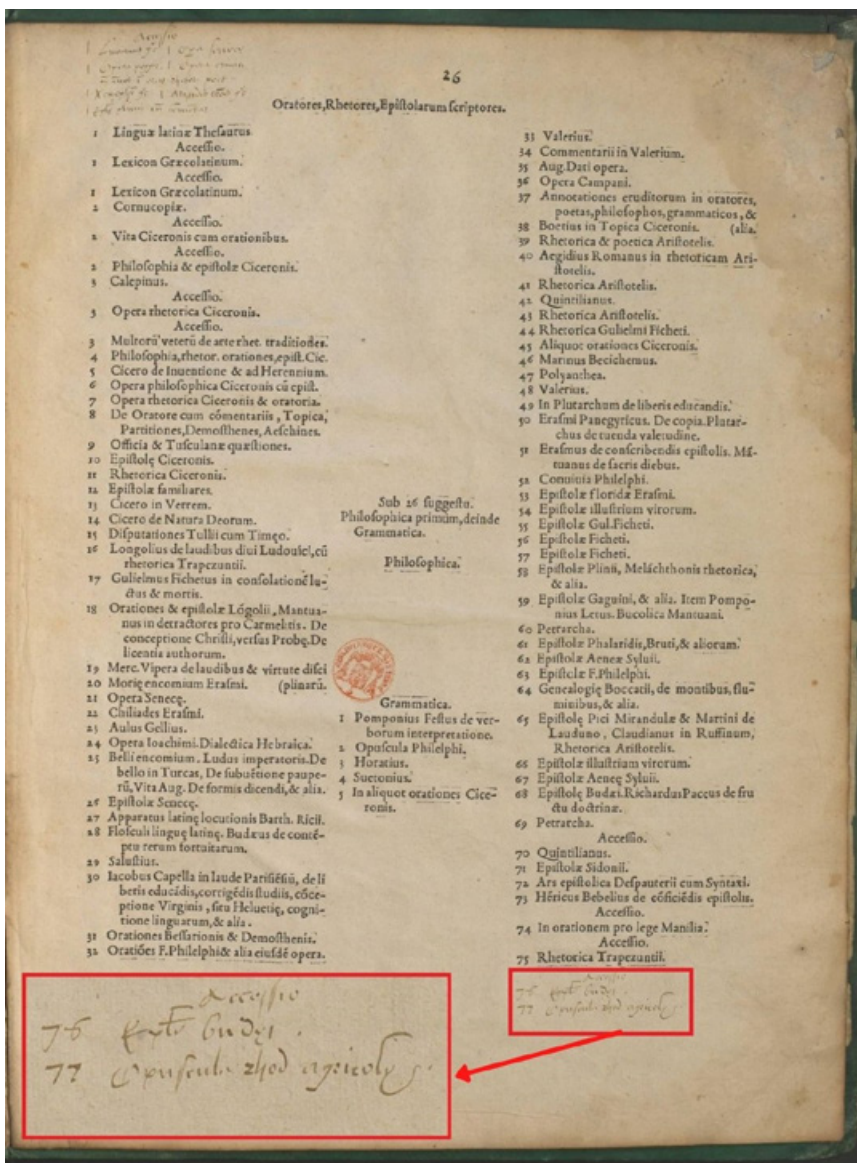


Figure 15 Rubrique N° 26 de la *tabula*, avec l'*accessio* 77 qui mentionne seulement la première pièce du recueil : *Opuscula rhod agricola*. Reliure en parchemin vert (XVIII^e s), 443 × 337 × 37 mm, bibliothèque Mazarine, cote : Ms 4204.

rangement à plat sur des pupitres. Les volumes étaient-ils rangés debout ? Sur la tranche de queue avec la tranche de gouttière vers l'extérieur⁴³ ? Ou sur la tranche de gouttière, avec la tranche de tête et donc la chaîne vers l'extérieur, comme c'est le cas des volumes enchaînés de la cathédrale d'Hereford, au Royaume-Uni ? La présence de titres inscrits sur les tranches est hélas trop rare pour permettre d'orienter notre point de vue sur cette dimension matérielle de l'organisation de la bibliothèque, qui conserve tout son mystère.

Il nous est encore possible d'établir quelques jalons dans l'existence de Rés 4 BL 5133 après son entrée à la bibliothèque du collège de Sorbonne. Ajouté au catalogue après 1550, le volume intègre le local, alors âgé d'une soixantaine d'années. Il est attaché en tête du plat supérieur à un meuble désigné sous le terme de *banchus*, qui suggère qu'il était possible de s'y asseoir (Angotti, 2017).

Parcours déchaîné et nouvelle appropriation

La pratique de l'enchaînement des volumes aux pupitres, commencée au collège en 1289, prend fin en 1615 (Angotti, 2017). C'est probablement à cette date que Rés 4 BL 5133 perd sa chaîne. À cette époque, Richelieu, élu depuis peu proviseur du collège après y avoir été reçu comme sociétaire, décide de procéder à un nouveau chantier de reconstruction (Franklin, 1875) dont a émergé le bâtiment actuel avec sa chapelle bien connue de tous les étudiants de l'université Paris1 Panthéon Sorbonne⁴⁴. Ces travaux, qui s'étalent jusqu'à la moitié du XVII^e siècle, sont l'occasion d'une nouvelle réorganisation de la bibliothèque, tant du point de vue intellectuel, avec la rédaction de nouveaux catalogues, que du point de vue matériel, avec la donation de la bibliothèque de Richelieu après sa mort et la mise en place d'un nouveau mobilier.

Cette période de bouleversements est décelable également dans la matérialité des livres eux-mêmes. Parmi les volumes ayant fait partie de la bibliothèque enchaînée au milieu du XVI^e siècle, un certain nombre reçoivent une reliure neuve, probablement à l'occasion de l'élimination du dispositif d'enchaînement⁴⁵. Ces reliures sont majoritairement (mais pas seulement) effectuées sur des volumes de grandes dimensions, dont les anciennes reliures, pas toujours adaptées au poids des volumes, étaient probablement mécaniquement fatiguées par des consultations intensives. Les nouvelles reliures présentent des caractéristiques techniques comparables : couture solide à chevrons sur doubles nerfs de peau mégissée, passure d'un seul des deux supports dans les plats, utilisation de papier blanc pour les gardes et couverture en parchemin (fig. 16). Malgré leur aspect trivial, ces reliures révèlent plusieurs aspects importants de la politique de conservation de la bibliothèque à cette époque. L'accent est porté sur la solidité et sur l'usage, comme l'on peut s'y attendre dans une institution où les livres sont conservés et donnés à lire dans un but d'étude, mais le parchemin utilisé pour la couverture est de bonne qualité, homogène et la plupart du temps vierge de toute écriture. Il ne s'agit pas de parchemin de remploi. Il est tentant de rapprocher cette campagne de reliure de l'*Advis pour dresser une bibliothèque* de Gabriel Naudé⁴⁶, publié en 1627 et considéré par beaucoup comme le texte fondateur de la bibliothéconomie moderne. Dans ce texte, qui

⁴³ Voir la bibliothèque enchaînée de Zutphen, aux Pays-Bas.

⁴⁴ L'identité visuelle de cette chapelle est emblématique de l'université parisienne, au point qu'elle est utilisée pour son logo depuis de nombreuses années.

⁴⁵ C'est le cas d'un tiers de l'échantillon observé.

⁴⁶ Ce rapprochement est d'autant plus séduisant que Naudé deviendra le bibliothécaire du cardinal Mazarin, successeur de Richelieu (Naudé, 1627).



Figure 16 Plat inférieur, dos et plat supérieur d'un almanach allemand de la période incunable (vers 1488-1492). Reliure plein parchemin (XVII^e s), 215 × 162 × 37 mm, Bibliothèque nationale de France, bibliothèque de l'Arsenal, cote: 4 S 3386. © L. Moruzzis.

propose un système raisonné d'organisation des bibliothèques, Naudé insiste sur le caractère protecteur des reliures et estime inutile de dépenser de l'argent pour la réalisation de reliures au décor ostentatoire. Rés 4 BL 5133 échappe néanmoins à cette première campagne de reliures, vraisemblablement en raison de ses dimensions modestes et d'un bon état général. Ses fermoirs sont cependant éliminés, certainement dans le but de préserver les volumes voisins de frottements et de griffures lors des manipulations.

Une autre campagne de reliure a été menée au XVIII^e siècle sur les livres ayant appartenu à la bibliothèque enchaînée⁴⁷. Cette fois, les livres sont cousus sur des ficelles de chanvre simples, parfois grecquées pour les plus petits ouvrages⁴⁸. Techniquement moins élaborées et moins solides, ces reliures présentent une couverture en parchemin vert⁴⁹, particulièrement à la mode à cette époque tant dans les bibliothèques que dans les archives (fig. 17). D'autres types de reliure, de facture courante à demi-soignée, ont été réalisées de façon plus sporadique sur les collections de l'ancienne bibliothèque enchaînée du collège entre le XVII^e et le XVIII^e siècle.

Quelques autres interventions, moins invasives que la réfection totale d'une reliure, sont menées sur les volumes dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Il semblerait que la campagne des parchemins verts se soit accompagnée d'une vaste entreprise de marquage des volumes à l'aide de pièces de titre en maroquin rouge. Ces pièces de titre apparaissent en effet sur la plupart des reliures en parchemin vert, mais aussi sur les reliures en parchemin naturel et sur d'autres, plus anciennes. C'est le cas de Rés 4 BL 5133. Le collège met également en

⁴⁷ Un quart de l'échantillon observé comporte une reliure en parchemin vert.

⁴⁸ Le grecquage est une technique qui consiste à ménager des entailles en forme de V sur le dos et d'y loger l'épaisseur des supports de couture afin d'obtenir un dos long, c'est-à-dire un dos sans nerfs apparents. Officiellement interdite au milieu du XVI^e siècle, cette technique réapparaît au milieu du XVIII^e siècle pour devenir majoritaire au XIX^e siècle.

⁴⁹ Le parchemin est un matériau particulièrement difficile à teinter de manière uniforme, sauf dans le cas d'une recette de teinture verte à base de cuivre. Pour des exemples de recettes de ces teintures, voir Peignot, 1812.

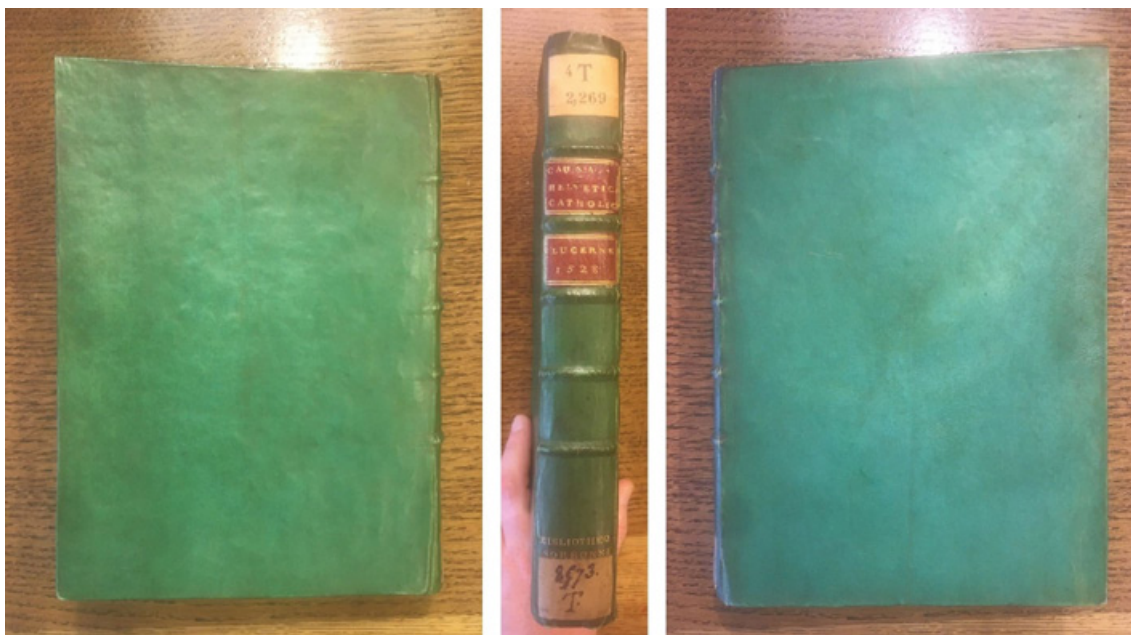


Figure 17 Plat inférieur, dos et plat supérieur d'un ouvrage anti-réforme imprimé en Suisse en 1528. Reliure en parchemin vert (XVIII^e s), 217 × 160 × 37 mm, Bibliothèque nationale de France, bibliothèque de l'Arsenal, cote : 4 T 2269. © L. Moruzzis.

place un estampillage systématique de ses collections à partir de 1743 (**fig. 18**), et commande du papier spécialement dédié à l'apposition d'étiquettes de cote sur les dos des livres (Franklin, 1875). Deux de ces étiquettes sont toujours visibles sur le dos de notre recueil factice.



Figure 18 Empreintes des estampilles de la bibliothèque du collège de Sorbonne (XVIII^e s) et de la bibliothèque de l'Arsenal (XIX^e s) sur la page de titre de la 3^e pièce du recueil factice. Reliure estampée à froid (XVI^e s, restaurée au XX^e s), 208 × 147 × 36 mm, Bibliothèque nationale de France, bibliothèque de l'Arsenal, cote : Rés 4 BL 5133. © L. Moruzzis.

À la veille de la Révolution française, Antoine Augustin Lambert Gayet de Sansale est le bibliothécaire du collège. Il étudie méticuleusement les collections de la bibliothèque et agrmente les contreplats de nombreux volumes de notes résumant ses recherches bibliographiques (cf. fig. 7). Ces notes peuvent concerner les circonstances d'acquisition du volume, des éléments biographiques ou historiques ou, encore, des remarques et analyses sur le contenu des volumes, la rareté de l'édition ou les liens avec d'autres ouvrages de la bibliothèque (Angotti, 2017).

À la Révolution, les collections de la bibliothèque du collège sont saisies et déplacées au dépôt littéraire de Saint-Louis La Culture, où d'autres bibliothèques viennent choisir des volumes pour enrichir ou compléter leurs propres collections (Robin, 2013). Le sort matériel des ouvrages devient dès lors lié aux politiques de conservation de plusieurs établissements différents : la Bibliothèque nationale, la bibliothèque de l' Arsenal, la bibliothèque Mazarine, la bibliothèque du Centre national des arts et métiers, etc. Notre recueil factice, toujours dans sa reliure du début du XVI^e siècle amputée de ses fermoirs, rejoint la bibliothèque de l' Arsenal, qui lui appose son estampille sur les feuillets et un rondage⁵⁰ comportant sa nouvelle cote sur le dos.

C'est probablement dans les années 1980 ou 1990 qu'une décision d'intervention est prise à propos de Rés 4 BL 5133. Les raisons de ce choix sont probablement d'ordre mécanique et esthétique. Avant l'intervention, les mors supérieur et inférieur étaient probablement rompus, les coiffes lacunaires, et les emplacements des anciens fermoirs laissaient les ais à nu (cf. fig. 5). L'intervention a consisté en une dépose du cuir du dos, un décollage du cuir des plats au niveau des remplis et des emplacements des anciens fermoirs, un décollage des gardes contrecollées, un probable renfort du dos des cahiers par collage de papier ou de parchemin, la réalisation d'un demi-cuir, la greffe de cuir aux emplacements des anciens fermoirs, la réincrustation du cuir ancien, la mise au ton peut-être avec de la teinture pour cuir en phase alcoolique ou encore avec de la peinture acrylique et, enfin, le recollage des gardes sur les contreplats. D'autres opérations de renfort de la couture ont peut-être été effectuées, mais faute de documentation, rien ne permet de l'affirmer. La tranchefile du XVI^e siècle⁵¹, toujours en place, nous permet néanmoins de penser que la couture n'a pas été entièrement refaite lors de cette intervention.

D'importantes auréoles d'humidité sont visibles sur les feuillets, principalement en tête et au niveau du dos du volume, particulièrement importantes à la fin de l'ouvrage. D'autres auréoles apparaissent sur les gardes contrecollées autour de la zone de collage du cuir de greffe. Les origines de ces traces d'humidité ne sont pas à mettre sur le compte du même phénomène. Dans le cas des feuillets, les traces viennent probablement d'un stockage inadapté pendant une période plus ou moins longue de l'existence du volume. S'il est tentant d'y voir un destin séparé de la dernière pièce du recueil vis-à-vis des autres – qui, rappelons-le, présentent une homogénéité frappante – la continuité de la trace d'humidité visible sur la tranche de tête ne laisse pas de place au doute : cet événement est survenu après la mise en recueil des cinq textes. En revanche, la localisation de ces traces au niveau du dos pourrait appuyer l'hypothèse d'une période de rangement du volume debout, avec la tranche de gouttière vers l'extérieur. Quant aux auréoles visibles sur les contreplats, il est presque certain qu'elles sont consécutives à l'intervention d'apport de greffes de cuir effectué avec

⁵⁰ Un rondage est une étiquette de cote de forme circulaire apposée sur le dos et/ou sur le plat d'un volume.

⁵¹ C'est l'observation des restes des tranchefiles de la reliure de la bibliothèque Mazarine (Res 4° 16038 4° ex), dont les fils sont les mêmes que ceux des tranchefiles de notre recueil, qui permet d'établir cette donnée.

un adhésif aqueux qui a partiellement solubilisé un amalgame de poussière et de produits de dégradation du papier et du cuir.

L'histoire de Rés 4 BL 5133 peut être schématisée à l'aide d'une matrice de Walsby. Cette matrice, inspirée des travaux d'Edward C. Harris⁵², a été mise au point dans le but de permettre une visualisation efficace des différents événements ayant engendré certaines modifications sur un objet spécifique, ainsi que des relations entre ces différents événements. Dans le cas de Rés 4 BL 5133, la matrice de Walsby permet de synthétiser les informations et les hypothèses à propos des évolutions dans l'état matériel extérieur du volume (colonne de gauche), des possesseurs successifs (colonne du milieu gauche), des ajouts textuels (colonne du milieu droite) et de la localisation (colonne de droite) (**fig. 19**).

Conclusion

L'intérêt croissant porté par les chercheurs, historiens, historiens de l'art et conservateurs à la matérialité de leurs objets d'étude, et le développement consécutif des études archéologiques menées sur tous types de biens culturels sont propices à la progression des projets pluridisciplinaires incluant les conservateurs-restaurateurs en tant que spécialistes de la dimension matérielle de ces biens. Dans le domaine du patrimoine écrit, l'abondance d'objets parvenus jusqu'à nous oriente les études matérielles, de plus en plus nombreuses, vers l'adoption de techniques quantitatives pour mieux saisir les principes qui ont gouverné l'élaboration, la fabrication puis les différentes réceptions successives des documents écrits. Les apports conjugués des méthodes issues de la bibliographie matérielle, de la codicologie et de la conservation-restauration permettent ainsi de proposer des hypothèses quant au parcours matériel d'objets singuliers.

L'observation pluridisciplinaire du volume coté Rés 4 BL 5133 et conservé à la bibliothèque de l'Arsenal permet ainsi de reconstituer un passé mouvementé. Majoritairement issu d'un contexte intellectuel marqué par l'humanisme chrétien, il devient vers 1515, par la volonté de son premier possesseur, un objet singulier réunissant cinq textes différents. La démarche est donc guidée par un souci économique et une approche pragmatique où le texte occupe une place centrale. Le volume rejoint la bibliothèque du collège de Sorbonne probablement au milieu du XVI^e siècle, où il est enchaîné avec d'autres textes de référence et mis à la disposition des sociétaires. À partir de ce moment, les différentes modifications matérielles effectuées sur le volume entrent dans un contexte exclusivement pratique, lié soit à la conservation matérielle du livre au sein d'une collection (retrait des fermoirs, devenus dangereux pour les autres livres), soit à sa classification et à son identification (estampilles, pièce de titre, étiquettes de cote, rondage). Finalement, la seule intervention axée majoritairement sur l'aspect esthétique de l'objet est la plus récente, c'est-à-dire la restauration cuir effectuée vraisemblablement dans les années 1980 ou 1990. Au fil des siècles, le volume est passé progressivement d'outil de travail à la valeur d'usage prépondérante à objet témoin d'un passé révolu, chargé d'une valeur esthétique et historique, plus que documentaire. Ce type d'étude présente le double intérêt de faire progresser nos connaissances en matière d'histoire du livre et des bibliothèques, et d'affiner notre regard sur les protocoles de conservation-restauration à mettre en place à l'avenir.

⁵² La mise au point de cette matrice devrait faire l'objet d'une prochaine publication par Malcolm Walsby. Voir Harris, 1989.

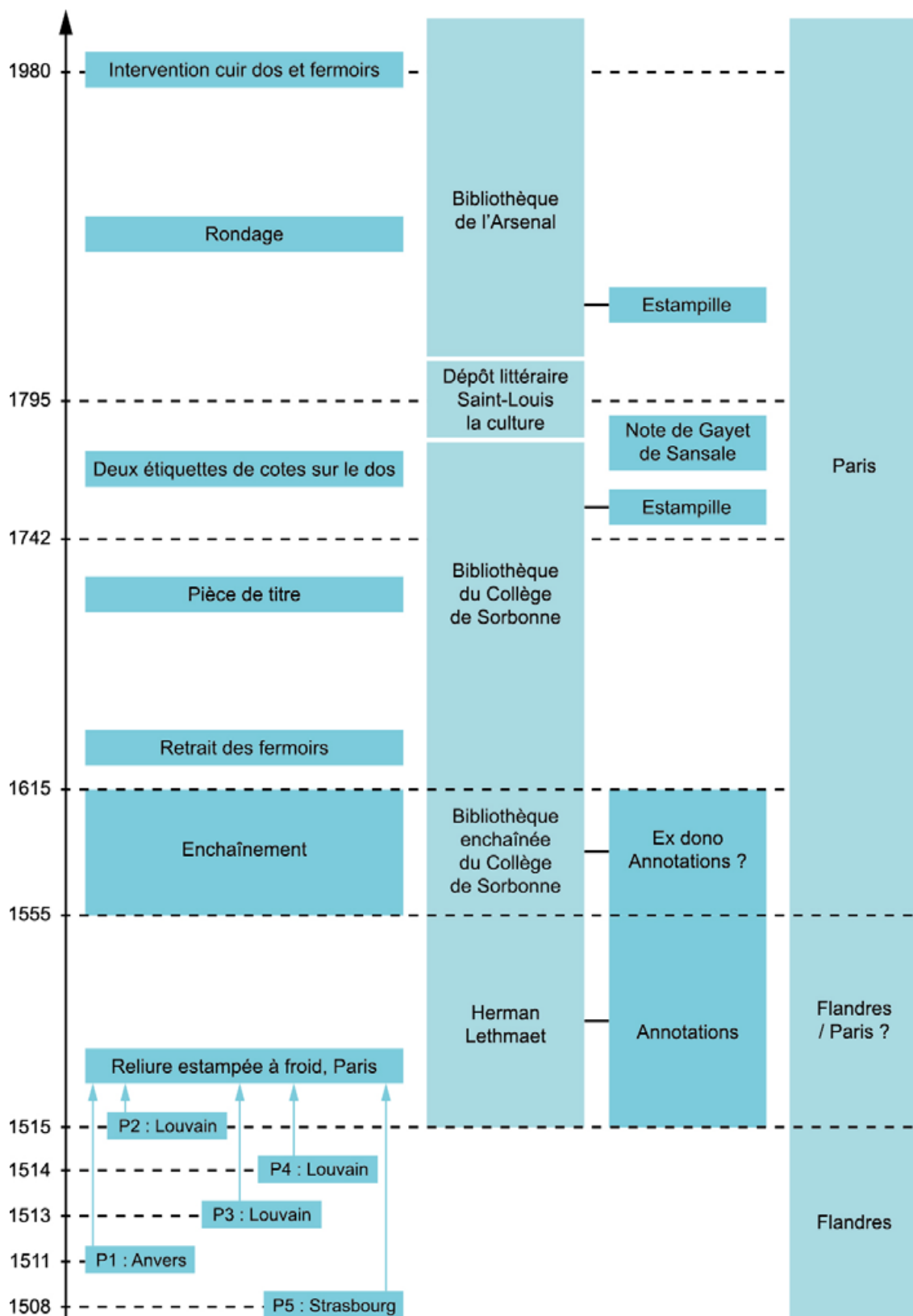


Figure 19 Matrice de Walsby appliquée au parcours de Rés 4 BL 5133 depuis l'impression de sa pièce la plus ancienne en 1508 jusqu'à nos jours.

Références bibliographiques

- Angotti C., Fournier G., Nebbiai D.** (dir.) (2017), *Les livres des maîtres de Sorbonne, Histoire et rayonnement du collège et de ses bibliothèques du XIII^e siècle à la Renaissance*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 376 p. Disponible sur : <<https://books.openedition.org/psorbonne/29014>> (consulté le 25 décembre 2021).
- Angotti C.**, « Les manuscrits du collège de Sorbonne : une enquête codicologique » dans Angotti C., **Fournier G., Nebbiai D.** (dir.), *Les livres des maîtres de Sorbonne, Histoire et rayonnement du collège et de ses bibliothèques du XIII^e siècle à la Renaissance*, Paris, La Sorbonne, 2017, p. 245-341. Disponible sur : <<https://books.openedition.org/psorbonne/29014>> (consulté le 25 décembre 2021).
- Bergeon-Langle S.** (2006), « Du métier de restaurateur à la discipline de la restauration » dans Centro europeo di ricerca sulla conservazione e sul restauro di Siena (éd.), *Carte, risoluzioni e documenti per la conservazione ed il restauro, Sienna, 14-15 mars 2003*, Pisa Ospedaletto, Pacini, p. 163-171.
- Bernard-Schweitzer M.** (2017), « Bibliothèques de collèges à Paris au Moyen Âge : quand les réguliers inspirent les séculiers », *La Revue de la BNU*, N° 15, p. 40-47.
- Bietenholz P.-G., Deutscher T.-B.** (éd.), (2003), *Contemporaries of Erasmus, A biographical register of the Renaissance and Reformation*, Toronto / Buffalo / London, University of Toronto Press, 1495 p.
- Blades W.** (1892), *Books in chains, and other bibliographical papers*, London, Stock, 283 p.
- Chartier R.** (dir.) (2003), *Pratiques de la lecture*, Paris, Payot & Rivages, 336 p.
- Chartier R., Martin H.-J.** (dir.) (1982), *Histoire de l'édition française, Tome 1, Le livre conquérant, Du Moyen Âge au milieu du XVII^e siècle*, Paris, Promodis, 793 p.
- Cordez Ph.** (2006), « Le lieu du texte : les livres enchaînés au Moyen Âge », *Revue Mabillon* N° 17, p. 75-103.
- Cote M., Daniel F.** (1997), « De Diafoirus aux thérapies de groupe : une petite histoire des techniques de conservation/restauration du livre », dans Association pour la recherche scientifique sur les arts graphiques (éd.), *La conservation : une science en évolution, bilans et perspectives*, Paris, ARSAG, p. 94-102.
- Delisle L.** (1874), *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale : étude sur la formation de ce dépôt, comprenant les éléments d'une histoire de la calligraphie, de la miniature, de la reliure et du commerce des livres à Paris avant l'invention de l'imprimerie*, Tome 2, Paris, Imprimerie nationale, 571 p.
- Étienne L., Hénaut N.** (dir.) (2012), *L'histoire à l'atelier. Restaurer les œuvres d'art (XVIII^e-XXI^e siècles)*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 418 p.
- Febvre L., Martin H.-J.** (1958), *L'apparition du livre*, Paris, Albin Michel, 600 p.
- Fournier G.** (2017), « Le catalogue inédit de la bibliothèque du collège de Sorbonne (milieu du XVI^e siècle) », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques, Résumés des conférences et travaux*, N° 148, septembre, p. 149-165.
- Fournier G.** (2016), « Le registre de prêt du collège de Sorbonne (1403-1530) dans tous ses états. Conférence de l'année 2014-2015 », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques, Résumés des conférences et travaux*, N° 147, septembre, p. 146-154.
- Fournier G.** (2011), « Listes, énumérations, inventaires. Les sources médiévales et modernes de la bibliothèque du collège de Sorbonne (Première partie : Les sources médiévales) », *Scriptorium*, N° 65,1, p. 158-215.
- Fournier G.** (2013), « Livre après livre. Un catalogue inédit de la bibliothèque du collège de Sorbonne (milieu du XVI^e siècle) », *Scriptorium*, N° 67,1, p. 184-217.
- Franklin A.** (1875), *La Sorbonne : ses origines, sa bibliothèque, les débuts de l'imprimerie à Paris et la succession de Richelieu, d'après des documents inédits, deuxième édition corrigée et augmentée*, Paris, Léon Willem, 310 p.
- Franklin A.** (1867), *Les anciennes bibliothèques de Paris : églises, monastères, collèges, etc.*, Tome 1, Paris, Imprimerie impériale, 458 p.
- Genest J.-F.** (1989), « Le mobilier des bibliothèques d'après les inventaires médiévaux », dans Civicima et Weijers O. (éd.), *Vocabulaire du livre et de l'écriture au Moyen Âge : actes de la Table ronde, Paris, 24-26 septembre 1897*, Turnhout, Brepols, p. 136-154.
- Gid D., Laffitte M.-P.** (1997), *Les reliures à plaques françaises*, Turnhout, Brepols, coll. (Bibliologia, 15), 422 p.

Gid D. (1984), *Catalogue des reliures françaises estampées à froid de la Bibliothèque Mazarine, XV^e-XVI^e siècle*, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 167 p.

Harris E.C. (1989), *Principles of archeological stratigraphy*, London, Academic press, 170 p.

Laffitte M.-P. (1989), « Le vocabulaire médiéval de la reliure d'après les anciens inventaires », dans Civicima et Weijers O. (éd.), *Vocabulaire du livre et de l'écriture au Moyen Âge : actes de la Table ronde, Paris, 24-26 septembre 1987*, Turnhout, Brepols, p.61-78.

Leveau P. (2017), *L'institution de la conservation du patrimoine culturel dans l'entre-deux guerres*, Dijon, Office de coopération et d'information muséale, 406 p.

Moruzzis L., Walsby M. (2020), « Reconstruire le passé matériel des ouvrages reliés : des recueils factices aux archives des Archives », dans Gérard A., **Mailho L.** (dir.), *Les mémoires de la restauration, actes des journées d'étude des 15 et 16 novembre 2018 au musée d'Arts de Nantes*, Paris, C2RMF, p. 138-149.

Naudé G. (1627), *Advis pour dresser une bibliothèque*, Paris, François Targa, 181 p.

Peignot G. (1812), *Essai sur l'histoire du parchemin et du vélin*, Paris, Antoine-Augustin Renouard, 129 p.

Philippot P. (1991), « Histoire et actualité de la restauration » dans Baumgartner M., **Bilfinger M., Lengler J.** (dir.), *Histoire de la restauration, Interlaken, 30 novembre au 2 décembre 1989*, Worms, Wernersche Verlagsgesellschaft, p. 7-13.

Pickwood N. (1995), « The interpretation of book-binding structure, an examination of sixteenth-century bindings in the Ramey collection in the Pierpont Morgan Library », *The Library* N° XVII, 3, p. 209-249.

Potin Y. (2020), *Trésors, écrits, pouvoirs, Archives et bibliothèques d'état en France à la fin du Moyen Âge*, Paris, CNRS Éditions, 272 p.

Robin C. (2013), *Au purgatoire des utilités : Les dépôts littéraires parisiens (an II – 1815)*, thèse de doctorat, université Paris1 Panthéon-Sorbonne, 957 p. Disponible sur : <<http://www.theses.fr/2013PA010545>>.

Rouse M.-A., Rouse H.-R. (1989), « La bibliothèque du collège de Sorbonne », dans Vernet A. (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises, Les bibliothèques médiévales, du VI^e siècle à 1530*, Paris, Promodis / Éditions du Cercle de la librairie, p. 113-123.

Szirmai J.-A. (1999), *The archeology of medieval bookbinding*, Aldershot, Ashgate, 352 p.

Vernet A. (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises*, Paris, Promodis / Éditions du Cercle de la librairie, 1989, 490 p.

Veizin J. (1989), « Le vocabulaire latin de la reliure au moyen âge », dans Civicima et Weijers O. (éd.), *Vocabulaire du livre et de l'écriture au Moyen Âge, actes de la Table ronde, Paris, 24-26 septembre 1987*, Turnhout, Brepols, p. 56-60.

Sites Internet

Bibliothèque Sainte-Geneviève, *Base des reliures estampées à froid*, [en ligne] <<http://reliures.bsg.univ-paris3.fr/fr/recherche/>>

Biblissima, *Bibliothèque du collège de Sorbonne*, [en ligne] <<https://portail.biblissima.fr/fr/ark:/43093/col-data575c9a4d1932575431edffobob999008b7df5338>>

University of St Andrews, *Universal short title catalogue*, [en ligne] <<https://www.ustc.ac.uk/>>

L'auteur

Lucie Moruzzis est relieur et conservatrice-restauratrice à l'atelier des Archives nationales. Doctorante en histoire du livre sous la codirection de Christine Bénévent (Centre Jean Mabillon) et Malcolm Walsby (Centre Gabriel Naudé), elle élabore un travail qui vise à poser des jalons pour une meilleure compréhension de l'histoire de la conservation matérielle des documents reliés depuis la fin du Moyen Âge. Elle travaille plus spécifiquement sur les fonds d'archives de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et sur la bibliothèque enchaînée du collège de Sorbonne au XVI^e siècle. Elle est chargée d'enseignement de la reliure au sein du département de Conservation-restauration des biens culturels à l'université Paris 1.

lucie.moruz@hotmail.fr